

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à monsieur Karim Salhi pour son savoir-faire, sa patience et l'attention avec laquelle il m'a orientée et dirigée pour réaliser ce travail de recherche.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury, Mme Latéfa Lafer et M. Azedine Kinzi pour leur évaluation et leurs remarques bénéfiques lors de ma soutenance.

J'adresse ma sincère reconnaissance à toute personne ayant participé de près ou de loin à la réalisation de cette recherche.

Je remercie spécialement les jeunes femmes avec lesquelles j'ai réalisé des entretiens riches et qui m'ont accordée des moments précieux d'échange. Qu'elles trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes chers parents, à mes deux frères, à mes chers neveux Manis et Masten et à mon mari.

Sommaire

Introduction générale.....	2
Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique	
Introduction	5
1. Présentation du sujet	5
2. Motivations du choix du sujet.....	5
2.1. Motivations objectives.....	5
2.2. Motivation subjectives.....	6
3. Problématique	6
4. Hypothèses.....	9
5. Méthode de recherche.....	9
6. Techniques de recherche.....	10
6.1. L'entretien	10
6.2. L'observation	10
7. Le terrain d'enquête.....	11
8. Présentations des profils enquêtés.....	11
9. Difficultés du terrain.....	13
Conclusion.....	13
Chapitre II : Les migrations des Kabyles dans l'histoire	
Introduction	15
1. Des migrations anciennes.....	15
2. Les migrations internes	19
3. L'émigration externe	20
3.1. L'émigration de travail.....	20
3.2. L'émigration familiale.....	22
Conclusion.....	24
Chapitre III : Partir pour se réaliser ailleurs	
Introduction.....	26
1. Des trajectoires différentes.....	26
2. Le processus de décision.....	29
3. Élaboration du projet de départ.....	34
4. Une fois là-bas.....	37
Conclusion.....	40
Chapitre IV : La barque de l'espoir ou comment prendre la mer pour vivre	
Introduction.....	42
1. Des parcours qui défient la mort pour vivre.....	42
2. Les démarches suivies pour partir illégalement.....	46
3. La traversée de tous les risques.....	47
4. De l'autre rive de la mer.....	50
Conclusion.....	54
Conclusion générale.....	56
Bibliographie.....	59
Agzul s tmaziyt.....	62

Introduction générale

L'histoire de l'humanité est caractérisée par des mouvements migratoires qui remontent à des temps lointains. Les déplacements des individus ou des groupes ont ainsi façonné les sociétés et ont donné lieu à des brassages de populations et de cultures qui ont continuellement consolidé les fondements de l'universalité du genre humain dans sa diversité. Les temps modernes et les processus de mondialisation, renforcés par l'extension du domaine colonial des Européens et la montée du capitalisme industriel et financier, intensifient les mobilités vers les territoires conquis et, inversement, vers les pays qui connaissent un essor économique.

Les tendances migratoires du XIX^e et XX^e siècles sont ainsi liées à l'histoire coloniale et aux besoins en main d'œuvre des puissances industrielles. C'est dans ce contexte que l'émigration algérienne vers la France, pays colonisateur, est apparue vers le début du siècle dernier. D'abord temporaire, cette mobilité prend un caractère durable parallèlement à l'effondrement de l'économie paysanne provoqué par les expropriations foncières et l'introduction des règles de l'économie marchande. D'abord masculine, cette émigration se « féminise » lentement lorsque les femmes accompagnent leurs époux et s'installent dans le pays d'accueil pour y mener une vie de famille, notamment à partir des années 1950¹. Les premières femmes qui ont quitté l'Algérie apparaissent dans de nombreuses photographies qui démontrent leur présence avant l'émigration du regroupement familial sur laquelle plusieurs chercheurs se sont penchés².

Généralement, quand on aborde le sujet des migrations, on vise le sexe masculin. Presque tous les travaux étaient consacrés à ce dernier, bien que les femmes aient été toujours mobiles. C'est pour cela que nous nous sommes penchés sur l'étude socio anthropologique de ce phénomène migratoire féminin afin de le sortir de l'invisibilité et apporter des éclairages sur les conditions de ce type de mobilités. Il s'agit, en outre, de mettre en avant les causes de sa marginalisation à la fois dans les champs académique et médiatique. Notre objectif à travers ce travail de recherche est d'expliquer les conditions qui poussent les femmes à émigrer et les contraintes auxquelles elles sont confrontées tout au long de leur trajectoire. Nous nous sommes également intéressés à toutes les séquences du processus migratoire depuis la prise de décision, l'élaboration du projet de départ, le départ en question

¹ Voir à ce propos, Sayad Abdelmalek, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 15, juin 1977.

² Voir Muriel Cohen, *Des familles invisible : politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, thèse pour le doctorat d'Histoire, 2013.

Introduction générale

et l'installation dans le pays d'accueil. Pour ce faire, nous avons étudié les parcours de cinq jeunes femmes, issues de la commune de Boudjima, qui ont quitté le pays pour aller s'établir en France. Chacune a produit son propre récit que nous avons mis en relation avec les conditions objectives par lesquelles nous pouvons interpréter leur conduite dans une société où les règles de contrôle social sont encore présentes dans certains milieux. Trois d'entre elles ont voyagé légalement, c'est-à-dire munies d'un visa. Deux ont risqué leur vie pour rejoindre l'Espagne puis la France à bord d'une barque légère. C'est à travers la méthode biographique que nous avons tenté d'analyser ces parcours en menant des entretiens approfondis avec nos enquêtées. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, mais nous comptons apporter une contribution à la recherche sur les migrations féminines.

Chapitre I
Cadre méthodologique et théorique

Introduction

Tout travail de recherche en sciences sociales nécessite une méthodologie pour la réalisation d'un travail aux normes académiques. C'est la méthodologie qui détermine la direction et l'orientation de la construction et de l'élaboration des différentes phases de la recherche. Lors de notre travail de terrain, nous avons collecté des données à base des histoires et des vécus de nos enquêtées. Pour cela, nous nous sommes penchés sur des lectures qui traitent directement ou indirectement notre objet d'étude. Ce travail ne s'est pas arrêté tout le long de la recherche. Nous avons réalisé une enquête de terrain sur la base d'entretiens avec des profils qui cadrent avec notre préoccupation. En parallèle, nous avons essayé de saisir les éléments liés à notre question de recherche par l'observation

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord le sujet de notre travail de recherche qui est l'émigration féminine dans la commune de Boudjima. Nous exposerons, ensuite la problématique ainsi que les hypothèses. Les points liés au cadre conceptuel et au terrain d'enquête seront également exposés.

1. Présentation du sujet

Le sujet de notre recherche consiste à mettre la lumière sur l'émigration féminine dans la commune de Boudjima. À travers cette recherche, nous tenterons de saisir la trajectoire de chaque femme migrante et connaître la façon et les raisons de leur départ vers l'Europe.

Notre recherche s'inscrit dans le domaine de la socio-anthropologie. Cette dernière se base sur l'étude des sociétés et leurs cultures. Dans notre travail de recherche, nous mettrons l'accent sur les raisons qui ont poussé des femmes kabyles à émigrer d'une manière légale ou illégale. Il s'agit de reprendre des parcours de vie d'actrices qui ont fait aboutir leur projet et s'intégrer dans le pays d'accueil.

2. Motivations du choix du sujet

2. 1. Motivations objectives

En premier lieu, nous avons constaté que dans le Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou, aucun travail ou bien mémoire n'a été consacré à l'émigration féminine.

En deuxième lieu, nous avons remarqué que l'émigration féminine est un sujet qui nous attire et nous inspire car c'est un phénomène récent et nouveau surtout dans la société kabyle. En outre, notre formation en Master ainsi que les diverses lectures sur ce sujet nous ont orienté vers cette recherche et ont alimenté nos réflexions sur l'émigration féminine dans la commune où je réside, c'est-à-dire Boudjima.

2.2. Motivation subjectives

Nous avons choisi cette thématique par curiosité personnelle. On voulait savoir comment l'émigration a évolué, après qu'elle eût été réservée au genre masculin et connaître l'histoire de ces femmes qui se sont battues contre les règles sociales où le contrôle et les valeurs du *nif* tiennent encore une place parmi les groupes sociaux. Nous voulions aussi connaître la façon dont ces femmes ont vécu avant et après leur départ.

3. Problématique

Les migrations humaines remontent à des temps anciens. Les mobilités géographiques ne sont pas ainsi des faits de l'histoire récente. Pour diverses raisons, l'être humain se déplace d'un point à un autre quand bien même il est appelé à se fixer durablement dans un lieu.

L'intérêt des sciences sociales aux phénomènes migratoires apparaît notamment lorsque des questions sont soulevées à propos de l'adaptation des migrants aux modes de vie des pays d'accueil. Les études se sont multipliées à la faveur de l'extension de la mondialisation et de ses retombées sur les trajectoires des individus et des groupes concernés. Ainsi, le « terme de "mondialisation" (globalization en anglais) est devenu depuis une vingtaine d'années un des éléments clés du vocabulaire des sciences humaines et sociales, et les approches qui interrogent la spatialisation de l'expérience sociale au regard du phénomène de mondialisation ont été particulièrement foisonnantes ces vingt dernières années, surtout dans les pays anglo-saxons »¹. Les phénomènes de mobilité impliquant des mouvements de personnes sont ainsi interrogés afin de comprendre et d'interpréter leurs significations et leurs retombées sociales, culturelles, économiques et politiques. En sociologie et en anthropologie, « ce tournant a donné naissance à différents courants de recherche : une

¹ Mazzella Sylvie, *Sociologie des migrations*, Paris, PUF, Collection « Que-sais-je ? », 2021, p. 13

ethnographie globale, des études culturelles postcoloniales, une sociologie constructiviste des relations internationales, une socio-anthropologie transnationale des migrations »².

Depuis des décennies, les migrations féminines prennent de l'ampleur et tendent même, dans certaines situations, à dépasser en proportions celles des hommes. Des études montrent en effet que les femmes sont de plus en plus nombreuses à quitter leur pays. Ces mobilités spatiales ne sont pas soumises aux règles de contrôle social qui exigent de la femme une compagnie masculine lors de ses sorties. Ce qui est observable sur le terrain est corroboré par les chiffres d'institutions spécialisées dans les questions migratoires. Ainsi, en « 2020, sur les 281 millions (3,6 % de la population mondiale) de migrants dans le monde, 48,1 % étaient des femmes »³. En France par exemple, pays de destination de toutes de nos enquêtées, en 2019 les femmes représentaient 52 % de l'immigration arrivée en France. Leur proportion était plus forte parmi les immigrés originaires de Russie (66 %), de Chine (61 %), du Brésil (57 %) ou encore d'Algérie (56 %) (Insee) »⁴.

Ces données ne doivent pas, néanmoins, être interprétées comme un mouvement de féminisation des migrations. De nombreuses recherches ont montré que les femmes étaient fortement présentes parmi les populations de migrants depuis longtemps. Des « chercheuses comme Katherine Donato, Nancy Green ou Donna Gabaccia, à partir d'exemples aussi importants que la traite esclavagiste ou les migrations transatlantiques européennes, nous rappellent que la présence de femmes dans les mouvements de population internationaux n'est nullement une nouveauté. En France, à titre d'exemple, les femmes représentaient déjà 47 % de la population immigrée en 1911 »⁵.

Ces résultats doivent être nuancés et situés selon les époques et les pays. Nous devons donc nous garder de généraliser des données qui ne concernent que les terrains dans lesquelles elles furent produites. Rétrospectivement, un « regard sur les XIX^e et XX^e siècles met en évidence, d'une part, l'ancienneté et la permanence de la présence des femmes dans

² Ibid.

³ Harzoune Mustapha, « Les migrations de femmes sont-elles différentes de celles des hommes ? », Musée de l'histoire de l'immigration, Paris, 2022

⁴ Ibid.

⁵ Schmoll Camille, *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, Paris, La Découverte, 2020, p. 191.

les migrations et, d'autre part, les disparités selon les régions et les pays du monde comme, au sein de ces derniers, la diversité de la provenance et des origines des migrant·e·s »⁶.

Dans le cas de l'émigration algérienne en France, de nombreuses études ont montré son caractère masculin dominant durant des décennies. Les candidats au départ n'emmenaient pas leurs épouses dans un pays représenté comme un ailleurs incertain. Les impératifs du contrôle social imposé aux femmes et à leur corps obligeaient les émigrés algériens à mener une vie d'ouvrier sans famille mais en lien étroit avec la communauté laissée au pays. L'allongement de la durée des séjours en France et les changements socio-économiques ont amené les émigrés algériens à mener une vie de famille en emmenant leurs femmes et enfants au pays d'accueil. C'est ainsi que « l'émigration familiale s'accrut après 1952 surtout ; la lutte pour l'indépendance, notamment, par les transformations accélérées et les réactions en chaîne catastrophiques qu'elle détermina, allait fournir à la société rurale, là comme ailleurs, l'alibi nécessaire pour s'avouer un processus déjà virtuellement réalisé »⁷.

Dans cette perspective, l'émigration féminine en Algérie a également fait l'objet d'études dont certaines montrent un taux de féminisation dans les jeunes catégories. En effet, « les classes d'âge plus jeunes (25-29 ans) sont plus équilibrées en termes de parité avec même un renversement de tendance chez les 15-25 ans. L'âge moyen en 2000 est 47,1 ans (47,6 pour les hommes et 46,3 pour les femmes). 46 % des hommes et 42 % des femmes ont plus de 50 ans, ce qui contraste avec la structure de la population native des pays d'accueil, mais aussi de celle résidant en Algérie ».⁸ A présent, la poursuite des études à l'étranger sert de légitimation pour l'exil féminin. Elle dissimule en effet un projet d'émancipation d'un ordre social stigmatisant les aspirations des femmes à une individualité assumée. Quand bien même la fuite de cet ordre est commune aux femmes et aux hommes, « quand on analyse de près les profils sociologiques des unes et des autres, nous découvrons que l'émigration des premières, élégamment dissimulées derrière des termes plus éloquents et plus officiels ; « pour une formation à l'étranger », « pour des études », est davantage une émigration « morale », pour ne pas dire un *jih*, tandis que celle des seconds (des hommes), reste une véritable émigration économique »⁹.

⁶ Morokvasic Mirjana, « L'(in)visibilité continue », *Cahiers du Genre* 2011/2 (n° 51), p. 29

⁷ Sayad Abdelmalek, op.cit. p. 77

⁸ Boukha-Hassane Rafik et Talahite Fatiha, « La féminisation de l'immigration algérienne dans les pays de l'OCDE au tournant du XXI^e siècle », *Hommes & migrations*, 1311 | 2015 Femmes et migrations, p. 66

⁹ Chachoua Kamel, « Un délire bien fondé », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 144 | novembre 2018.

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes focalisés sur l'étude de l'émigration féminine dans la société kabyle plus précisément la commune de Boudjima. Notre recherche, qui s'insère dans le domaine de la socio-anthropologie, est partie des questionnements suivants :

- Comment les femmes kabyles ont pu émigrer seules ?
- Est-ce que cette émigration pose un problème dans la société kabyle notamment dans la commune de Boudjima ?
- Quelles sont les causes et les conséquences de cette émigration ?

4. Hypothèses

Afin d'entamer notre travail de recherche et réaliser notre enquête de terrain, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Les femmes kabyles émigrent pour améliorer leurs conditions de vie.
- Les femmes kabyles émigrent pour s'émanciper des règles sociales.
- Les femmes émigrent pour réaliser leurs projets.

5. Méthode de recherche

Notre travail de recherche s'intéresse aux femmes migrantes dans la société kabyle précisément la commune de Boudjima. Nous étudierons l'émigration féminine d'un point de vue anthropologique. Pour le réaliser, on a eu recours à une méthode qualitative basée sur l'analyse biographique et l'observation. Nous avons estimé que celle-ci est capable de restituer les éléments des parcours de vie qui traduisent le mieux le choix de quitter le pays pour un ailleurs imaginé comme meilleur. Différente des histoire de vie, qui s'obtiennent par des entretiens libres, la méthode biographique repose sur « récits travaillés et construits selon un schéma préétabli, d'une longueur conséquente avec des précisions et une chronologie suivie, récits obtenus à la suite d'un effort de recherche entrepris avec l'aide d'un sociologue ou à l'initiative du narrateur qui entend faire un document démonstratif ».¹⁰ Les points dans les trajectoires de nos enquêtées ont conforté ce choix méthodologique si bien que nous

¹⁰ Peneff Jean, *La méthode biographique. De l'Ecole de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 102

étions amenés à « comparer finement des itinéraires proches ». ¹¹ Ces précautions méthodologiques nuancent avec les critiques adressées à l'approche biographique et notamment l'histoire de vie considérée comme « une de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant ». ¹² En outre, et à la différence de nombreuses études statistiques, nous n'avons pas cherché si la population enquêtée était représentative de l'émigration féminine. Le plus important dans cette approche « est de mettre à jour des processus sous un même angle » ¹³.

6. Techniques de recherche

6.1. L'entretien

Pour les besoins de notre enquête, nous avons réalisé cinq entretiens répartis comme suit : trois avec des migrantes du village d' Afir et deux de Boudjima. Ces entretiens qui servent à collecter les informations sur les femmes migrantes enquêtées furent menés à l'aide d'un guide d'entretien. Les échanges furent menés afin de cerner sociologiquement les profils de nos interlocutrices, les moments les plus déterminants dans leur trajectoire. Il s'agissait notamment de nous arrêter sur les séquences de leur parcours de vie qui intéressent au premier plan nos questionnements.

Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs pour recueillir le plus d'informations possibles sur ces femmes migrantes. Ce mode d'entretien permet à l'enquêtée de narrer son histoire. Nos entretiens furent réalisés de plusieurs manières. Nous avons posé des questions aux proches de ces femmes puis nous avons interrogé les principales intéressées par téléphone. Rappelons qu'elles sont toutes issues de la commune de Boudjima et se retrouvent en France au moment de nos échanges. Nous avons donc utilisé le téléphone pour les interviewer et enregistrer leurs propos. Nous prenions en même temps des notes. La durée de ces entretiens varie d'une heure à deux heures.

6.2. L'observation

L'observation dans notre travail de terrain est l'une des étapes les plus importantes. À défaut de pouvoir observer les actrices enquêtées, nous nous sommes intéressés aux

¹¹ Ibid., p. 80

¹² Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin 1986, p.69.

¹³ Peneff Jean, op.cit.

comportements et aux projets des candidates à l'émigration notamment dans notre entourage familial et à l'université. Les éléments tirés de cette observation nous ont servi à opérer des rapprochements avec les représentations de nos enquêtées. Cette technique nous a alors servi dans la conduite des entretiens et dans la lecture des matériaux recueillis lors de notre enquête.

7. Le terrain d'enquête

La commune de Boudjima se situe au nord de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle est issue de la commune de Ouaguenoun après le découpage administratif de 1985. Elle fait partie de la Daïra de Makouda et s'étale sur une superficie de 3 494 ,37 ha. La commune de Boudjima est distante de 30 km du chef-lieu de la wilaya¹⁴.

Administrativement, elle est délimitée comme suit :

Au nord, par la commune de Mizrana et Tizirt.

Au sud, par la commune d'Ouaguenoun et Ait Aissa Mimoun.

À l'ouest, par la commune de Makouda.

À l'est, par la commune de Timizart

La commune de Boudjima abrite des sites archéologiques, ils sont présentés comme suit :

Azrou imadiazen dans le village de Tarihant.

Lieu-dit Icheteouanen dans le village Icheteouanen.

Lieu-dit Azrou Tizizoua (Rocher des abeilles) à Tarihant.

Lieu-dit Chfer lamdina entre les villages d'Afir et d'Abizar.

La commune est composée des villages de : *Boudjima, Afir, AitHamidouch, Tarihant, Isaradjeno, Imsalliten, Afafadjén, El Oudez, Icheteouanene, Tikathine, TalaTeghela, Ighzer Nekba, Takhamt Ljir, Tisegouin, Ait Amer Moussa, Agni Oufkous.*

8. Présentations des profils enquêtés

Notre enquête est portée sur cinq femmes de la commune de Boudjima. Nous avons réussi à les approcher grâce à notre observation et aux intermédiaires qui sont des éléments importants. C'est en effet grâce à eux que nous avons réussi à construire une relation de

¹⁴ Rapport d'orientation, aménagement et règlement de la commune de Boudjima.

confiance avec nos enquêtées et à réaliser des entretiens. Cette démarche nous a permis de saisir leur vécu avant de partir, ce qui les a poussées à partir, le changement que la migration a apporté à leur vie. Dans ce qui suit, nous présentons leurs profils.

Taous

Agée de 55 ans, mariée et avec un enfant, originaire d'Afir de Boudjima. Née à Tizi-Ouzou dans le quartier des Genêts, elle est l'aînée d'une fratrie de quatre sœurs et deux frères. Elle a obtenu son baccalauréat sans poursuivre toutefois des études supérieures. Elle était enseignante à Afir pendant 15 ans. Sa profession actuelle est chanteuse. Elle a quitté l'Algérie pour une première destination qui est l'Italie où elle a vécu cinq années. Elle a rejoint la France pour y vivre jusqu'à présent.

Lycia

Agée de 24 ans, célibataire, d'Afir de Boudjima. Elle est la benjamine de la fratrie. Elle a un frère et une sœur. Elle poursuit actuellement un master en intelligence artificiel, après avoir obtenu un master en mathématique décisionnel. Elle n'a pas de profession vu qu'elle est toujours étudiante et qu'elle alterne entre stage pratique et études. Elle a quitté l'Algérie à destination de la France pour un projet d'études.

Lydia

Agée de 26 ans, célibataire, d'Afir de Boudjima. Elle est l'aînée de la fratrie, elle a quatre frères, des jumeaux et deux sœurs. Elle obtient son baccalauréat en Algérie en mathématique et technologie, puis elle passe une première année à Constantine dans une école d'audiovisuel. En France, elle termine une licence professionnelle en informatique programmation pour enchaîner ensuite deux ans de master en spécialité météorologie en programmation GPS. Elle a quitté l'Algérie pour poursuivre ses études en France pour un projet d'études.

Lyza

Agée de 26 ans, elle est mariée avec un enfant. Issue de Boudjima, elle est l'ainée la fratrie. Son niveau d'instruction est deuxième année faculté en spécialité langue italienne. Pour le moment, elle n'exerce aucune profession et se consacre à l'éducation de son enfant. Elle a quitté l'Algérie à destination de la France d'une façon illégale le 02 novembre 2020. Elle arrive une première fois en Espagne où elle est restée plus d'un mois puis elle a rejoint la France pour y vivre.

Kenza

Agée de 26 ans, de Boudjima, elle est l'ainée de la fratrie. Elle obtient un diplôme de master en langue et culture Amazighes. Elle a quitté l'Algérie d'une façon illégale, en 2018 en traversant la mer vers l'Espagne puis la France où elle séjourne actuellement.

9. Difficultés du terrain

Dans toute étude de recherche, qui consiste en un travail de terrain, les difficultés et les obstacles sont inévitables. Et en ce qui nous concerne, nous nous sommes confrontés aux difficultés suivantes :

- Les femmes étaient en réserve vis-à-vis de nous.
- Les femmes n'étaient pas en disponibilité.
- Les femmes nous ont fixé des rendez-vous pour les entretiens puis ne répondaient pas.
- Beaucoup de femmes ont refusé l'entretien par contrainte.
- On n'a pas pu faire des entretiens face à face.

Conclusion

Ce chapitre est consacré à la présentation de l'armature théorique et méthodologique de notre recherche. À travers la problématique, nous avons montré comment les migrations féminines sont abordées avec un regard renouvelé loin des clichés qui ont longtemps marginalisé cette question. Le dispositif d'enquête est également mis en évidence que ce soit l'entretien ou l'observation.

Chapitre II
Les migrations des Kabyles dans
l'histoire

Introduction

Dans ce chapitre nous fournirons un aperçu historique des migrations kabyles en mettant en évidence les dates clés et les étapes importantes, notamment l'émigration en France la destination la plus fréquente des Algériens pendant et après la période coloniale. La Kabylie est une région montagneuse, son économie repose principalement sur l'arboriculture dominée par l'olivier et le figuier. Par ailleurs, elle est l'une des régions les plus touchées par l'émigration. En effet, les individus sont contraints à se déplacer pour acquérir des conditions de vie meilleures que celles de la région. Par la suite, nous mettrons la lumière sur l'évolution de la migration de femmes kabyles.

1. Des migrations anciennes

Les Kabyles migraient bien avant la colonisation, ils circulaient sur le territoire algérien, et au-delà, cherchant des conditions meilleures que celles qui existent dans leur région afin de subvenir à leurs besoins. La pauvreté de la région et l'« insuffisance du travail et d'activité locales et le dynamisme démographique de la Kabylie ont donné, très précocement à l'immigration un caractère traditionnel qui s'enracine dans une mobilité ancienne et régulée par société »¹. Ces mobilités ne rompaient pas pour autant avec la communauté d'origine car les « déplacements ont toujours eu un caractère temporaire et ont concerné des membres désignés par groupe. La forte cohésion sociale et la solidarité de la parenté permettait les départs répétés et organisé vers d'autres régions»². Ces migrations sont qualifiées comme internes et reposent sur une mobilité sur le territoire algérien en débordant vers des villes tunisiennes notamment. Ces déplacements s'appuyaient sur le colportage qui consistait « à transbahuter sur le dos, mis en ballot, tout le capital dont on dispose, et cela à des fins de transaction relevant plus de l'ethos de l'économie précapitaliste que de l'activité économique au sens moderne »³.

Par ailleurs, ce phénomène migratoire a pris une toute autre forme de mobilité, partant d'une mobilité ancienne interne de circulation d'une région à une autre vers les grandes villes

¹ Direche-Slimani Karima, « Kabylie : L'émigration Kabyle, entre tradition économique et histoire politique », *Encyclopédie berbère*, [En ligne], 26 | 2004, 4046-4050.

² Ibid.

³ Sayad Abdelmalek, « Aux origines de l'émigration kabyle ou montagnarde », *Hommes et Migrations*, n° 1179, septembre 1994. Les Kabyles. De l'Algérie à la France, p. 6

algériennes à une mobilité dynamique externe hors du territoire algérien notamment la France, durant la période coloniale et après l'indépendance. Cette émigration est marquée durant des décennies par son origine rurale. Son histoire correspond « au surgissement et à l'imposition en une terre, en une société, en une économie, en une culture, d'un système économique et du système social qui en est solidaire, radicalement nouveaux pour elles, totalement étrangers à leur tradition et dont elles sont, de leur côté, totalement ignorantes »⁴.

Vers le début du XX^e siècle, en raison de la précarité économique de la région kabyle, de nombreuses familles kabyles cherchaient à résoudre leurs difficultés de subsistance en missionnant quelques-uns de leurs membres sélectionnés pour émigrer en France pour une courte durée. Les allers et venues étaient déterminées par les rythmes des saisons. Ainsi, « les séjours en France étaient pliés à la tradition paysanne dans leur durée (ou, ce qui revient au même, la durée des absences du pays), leur fréquence, les périodes des départs et des retours, etc. Le rythme de ces derniers obéit au calendrier des travaux agricoles et aux temps forts de la vie sociale des campagnes plus qu'aux exigences de l'activité des industries employant les émigrés : les départs avaient lieu généralement après les labours, à la fin de l'automne ou au début de l'hiver ; les retours coïncidaient avec la période des moissons et des récoltes»⁵. Cette émigration est qualifiée d'émigration sous ordre, la mission des émigrés consiste à travailler et gagner des revenus, « conséquence en même temps qu'indice de la ruine de l'équilibre ancien dans lequel persévéraient la société et l'économie paysannes traditionnels, l'émigration en France avait pour fonction première de donner aux communautés paysannes, incapable de se suffire à elle-même par leurs activités agricoles, les moyens de se perpétuer en tant que telles »⁶. Le missionné de devait pas se soustraire au contrôle de son groupe et devait rester solidaire et loyal envers les siens. C'est ainsi que « l'émigré d'alors paysan qui ne s'était séparé des siens, de sa terre, de ses activités que physiquement et provisoirement, était-il mandaté par sa famille et plus largement par la société paysanne pour une mission bien précise, limité dans le temps parce que limitée dans ses objectifs»⁷. Ces émigrés sont soigneusement choisis par la communauté pour l'émigration « c'était donc selon les critères qui définissaient l'excellence qu'était choisis

⁴ Ibid. p. 7

⁵ Abdelmalek Sayad, « Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France », op.cit. p. 62

⁶ Ibid. p. 61.

⁷ Ibid.

les « délégués à l'émigration : dépositaires de la confiance de leur groupe, les émigrés ne pouvaient être ni jeunes (ou trop jeunes) ni célibataires »⁸.

Cette émigration a pris une toute autre forme dans le « deuxième âge », et commençait à représenter une menace pour la cohésion du groupe et l'ordre social. Les jeunes ont adopté un esprit calculateur, bien que les groupes et les délégués ont essayé de garder l'émigration sous contrôle, pour leur propre bien sans se soucier des émigrés en question. Ce changement est devenu inexorable et malgré « l'acharnement que la communauté paysanne mettait à contrôler l'émigration de ses membres elle ne pouvait en maîtriser toujours les conséquences, ni se garder éternellement de ses effets désintégrateurs »⁹. Néanmoins elle a échoué, les jeunes de la communauté ont réalisé que l'émigration était une source principale de revenus économiques, qui leur permet également de s'émanciper du groupe. Ce qui pousse les jeunes à penser à leur propre personne sans se détacher complètement du groupe donnant naissance à une émigration individuelle distante du groupe ni la paysannerie, selon Abdelmalek Sayad, l'émigration individuelle est une émigration libre et contraire à l'émigration sous l'ordre de famille elle est comme une rupture de l'émigration du premier âge. C'est ainsi que les chefs de familles ne décident plus de quand est-ce-que les émigrés vont partir et quand ils vont revenir, ce sont les émigrés eux-mêmes qui prennent la décision de leurs mouvements et ce qu'ils vont faire de leur propre vie sans pour autant se détacher complètement du groupe et de la société. Dans cette période du second âge, les émigrés ont poussé l'esprit calculateur, ils commencent à prendre des décisions individuellement pour aller en France et gagner leur vie. Même s'ils prennent la décision eux-mêmes, à aucun moment ils ne se séparent de leur pays ni de leur groupe d'appartenance.

L'émigration en France dans les deux périodes est véhiculée par l'appel à la main-d'œuvre que les entreprises françaises avaient lancé pour recevoir un grand nombre d'ouvriers immigrés. Les départs en nombre croissant des Algériens sont causés par la colonisation qui ont maintenu la stratégie de dépossession des terres, ce qui a poussé la grande majorité des paysans à émigrer pour travailler et reprendre éventuellement leurs terres. Ils se sont déplacés vers la France, si bien que « l'importance et la régularité de la main-d'œuvre kabyle en France est indéniable et de nombreuses traces dans les archives et dans les

⁸ Ibid.

⁹ Ibid. p. 65.

documents coloniaux (notamment dans les nombreux rapports administratifs consacrés aux mouvements migratoires des travailleurs coloniaux) le démontrent »¹⁰.

L'émigration vers la France dans cette période coloniale est une émigration masculine et temporaire. Or, partir de 1950, la femme migrante commence à être présente sur le territoire français mais on l'a marginalisée et elle n'était pas visible, elle était cachée sous l'émigration masculine et le regroupement familial. Quand on entend familial il y a derrière une épouse ou bien une mère ou une fille. L'émigration féminine s'est accentuée dans la période de l'indépendance par le regroupement familial. En effet, en « France le taux de féminisation de l'immigration algérienne, très volatile, subit notamment un « saut » en niveau pour les générations entre 1971 et 1975 »¹¹.

L'émigration dans le « troisième âge » est devenue longue. Fruit de l'émigration du travail du premier et deuxième âges, « le processus une fois engagé, les caractéristiques de la seconde « génération » d'émigrés ne pouvaient qu'aller en s'accroissant ; l'allongement continu des séjours en France »¹². Dans cette phase de regroupement familial, on assiste à un envol de l'émigration des femmes kabyles algériennes.

L'émigration kabyle traditionnelle des deux genres repose généralement sur les conditions économiques. Néanmoins ce n'est pas que les conditions économiques qui poussent les jeunes filles et jeunes hommes à émigrer mais d'autres raisons comme la réalisation d'un projet d'études pour développer leurs capacités intellectuelles.

Le projet d'études est parmi les multiples raisons qui poussent les femmes à émigrer. D'autres raisons notamment politiques les ont amenées à quitter le pays comme par exemple lors de ce qui est appelée la décennie noire (les années quatre-vingt-dix du XX^e siècle) marquée par une violence qui a causé des milliers de morts en Algérie. C'est ainsi que « l'émigration en France se fait aussi pour des raisons politiques depuis le début des années 1990 : le triomphe du FIS aux élections municipales de juin 1990, puis au premier tour des élections législatives de décembre 1991 entraîne l'arrêt par les dirigeants algériens du processus électoral et la guerre civile qui s'ensuit ».¹³

¹⁰ Direche-Slimani Karima, op. cit. .

¹¹ Boukha-Hassane Rafik et Talahite Fatiha, « La féminisation de l'immigration algérienne dans les pays de l'OCDE au tournant du XXI^e siècle » op.cit.

¹² Sayad Abdelmalek, « Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France », op.cit.

¹³ Meynier Pierrette et Gilbert, « L'immigration algérienne en France : Histoire et actualité », *Confluences Méditerranée*, 2011/2 N° 77, p. 219.

L'émigration traditionnelle sous tous ses aspects et toutes les périodes se classe comme une émigration légale, les émigrés entrent sur le territoire du pays d'accueil avec un visa. Or durant les dernières décennies une tout autre forme d'émigration a pris forme surtout auprès des jeunes, cette dernière qui consiste à émigrer d'une façon illégale. L'émigration clandestine est véhiculée par les mêmes raisons que l'émigration légale. « Dans les années 2000, l'immigration algérienne en France change de visage avec le développement du phénomène du harraga et les blocages européens ».¹⁴

En retraçant l'histoire de l'émigration kabyle, on réalise que les Kabyles ont toujours migré, en commençant par une migration interne vers les centres urbains, puis une émigration vers la France dont on a relevé plusieurs sortes : migration de travail dont la période est de courte durée limitée par le contrat du travail ; la période longue qui marque une migration d'installation ; puis une migration clandestine des deux genres.

Pour les femmes kabyles, des règles du patriarcat sont encore présentes constituant un autre motif pour quitter le pays.

2. Les migrations internes

Les migrations internes des Kabyles sont un phénomène qui remonte à très loin, bien avant la colonisation française de l'Algérie vers 1830. Ainsi, « avant cette date, des jeunes kabyles vont travailler pour une courte durée dans les grandes villes algériennes »¹⁵. L'émigration interne était motivée par le manque de travail et le manque d'activités locales, limitées à l'agriculture et l'élevage. Les montagnards vivaient dans l'indigence. Le dynamisme démographique poussait la mobilité des Kabyles vers les grandes villes, concernant Constantine, Alger, pour acquérir des conditions de vie meilleures que celles de leur village. Ces déplacements avaient un caractère temporaire et étaient régulés par la société kabyle. Ce rapport ville-campagne a toujours à la base des mobilités spatiales car, « la ville (l'ordre urbain) s'est toujours nourrie de la campagne (l'ordre rural) et les usines, les chantiers, les mines se sont toujours nourris des champs. Cela a été vrai et reste encore vrai des migrations

¹⁴ Ibid p. 225.

¹⁵ Hyànková Tereza, « L'immigration des kabyles d'Algérie en république tchèque », *Etudes du CEFRES* n°6, décembre 2005.

internes à chaque pays (on appelle cela l'exode rural) comme des migrations internationales »¹⁶.

La mobilité interne des Kabyles est classée comme une émigration interne parce qu'elle concernait des déplacements d'une région à une autre à l'intérieur du même pays. . Cette mobilité est le fruit des stratégies employé par les Kabyles pour une améliorer de leur vie sociale et économique. Se déplaçant comme « commerçants itinérant et aventureux, les colporteurs kabyles sillonnent les régions vendant des marchandises diverses parfois originaires de leur région (huile d'olive, figes séchées, produits artisanaux comme les bijoux en argent et les poteries. Pour les chanceux et les plus nantis d'entre eux, le commerce reste l'activité dominante qui les fera s'installer dans les grandes villes algériennes où des établissements commerciaux les recevaient »¹⁷.

L'émigration interne était une émigration des deux genres, les femmes se déplaçaient et accompagnaient leurs maris bien que leur mobilité n'était pas admise. Les conditions de survie étant très précaire conjuguées à « la surpopulation d'une terre extrêmement morcelée, pauvre, vivant d'une agriculture et d'une arboriculture de montagne »¹⁸, conduisaient des familles à quitter leur village pour une autre région algérienne puis pour la France.

3. L'émigration externe

L'émigration externe des Kabyles s'étale sur une période de plus d'un siècle. Le phénomène de l'émigration externe a connu ses débuts dans la période de la colonisation française de l'Algérie. La France a assisté à des flux migratoires de kabyles pendant la colonisation et après l'indépendance. Ces déplacements s'étalent sur plusieurs étapes et plusieurs sortes de migrations dont l'émigration de travail, l'émigration familiale et d'autre formes.

3.1. L'émigration de travail

L'émigration de travail a commencé pendant la période coloniale vers le début du XX^e siècle. La France avait besoin d'une main d'œuvre et reçoit un nombre important de migrants

¹⁶ Sayad Abdelmalek, « Aux origines de l'émigration kabyle ou montagnarde », op.cit. p.7.

¹⁷ Direche-Slimani Karima, op.cit

¹⁸ Ibid.

algériens kabyles. La politique coloniale a mis en place une stratégie de dépossession des terres en 1870, ce qui a perturbé le mode de vie des Algériens surtout les Kabyles eux qui sont agriculteurs. Ils se sont retrouvés sans terre et dans une indigence extrême. Ils étaient contraints à émigrer pour récupérer leurs terres. Si on se réfère à l'histoire, « c'est l'insurrection de 1871 et le phénomène de dépossession des terres lancé par la colonisation qui avaient déjà ébauché le premier mouvement migratoire des Kabyles vers la Tunisie puis la France »¹⁹.

Cette émigration avait un caractère temporaire, les émigrés partent travailler pour une période bien précise en fonction du travail, ou bien comme les chefs de familles l'ordonnent. Dans ces premiers mouvements d'émigration, la population algérienne est composée presque exclusivement de Kabyles²⁰. Ces émigrés partent en France pour chercher les biens nécessaires pour leurs familles et améliorer leur situation économique. La principale vague d'émigration kabyle en France commence en 1906-1907, « ces migrations se dirigent principalement vers les départements des Bouches-du-Rhône et Pas-de-Calais et dans une moindre mesure vers Paris et Clermont-Ferrand »²¹. Les émigrés kabyles sont de plus en plus nombreux au fil des années sur le territoire français. Ainsi, on relève qu'en 1914 la plupart des émigrés algériens étaient des Kabyles, « en 1914, 13 000 Algériens se trouvent en France, dont plus de 10 000 originaires de la grande et de la petite Kabylie »²². Cette date qui a marqué le début de la Première Guerre mondiale a connu un flux migratoire que la France a encouragé puisqu'elle avait besoin de soldats et des travailleurs étrangers. En revanche, au moment de la crise de 1931, les émigrés kabyles et algériens ont été renvoyés, la France a mis fin à l'émigration algérienne durant cette période du moins elle a diminué. Néanmoins, elle a repris juste après trois ans notant que durant l'année 1934, la région kabyle a occupé une place importante dans l'émigration de travail et elle fournissait les trois-quarts des émigrés. Bien que les travailleurs kabyles apportent un développement économique dans la période de l'entre deux guerres mondiales, les autorités françaises ont diminué l'émigration algérienne, car les émigrés issus de la région kabyle étaient considérés comme dangereux pour l'ordre colonial. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'immigration fut stoppée. Elle reprend après la guerre, la France connaît ainsi des flux migratoires puisqu'elle

¹⁹ Ibid.

²⁰ Hyànková Tereza, « L'immigration des kabyles d'Algérie en république tchèque », op.cit.

²¹ Ibid. p. 06

²² Ibid.

était en phase de reconstruction. Elle avait besoin de travailleurs pour relancer son économie très affectée par la guerre. Jusqu'à cette période, l'émigration de travail avait un caractère masculin.

3.2. L'émigration familiale

L'émigration de travail des Algériens vers la France est suivie d'une émigration familiale, après la Seconde Guerre mondiale. La France a encouragé l'émigration, les travailleurs ont été rejoints par leur familles ce qui a conduit à un flux migratoire visible de familles algériennes en France. Jusqu'à la période de l'après-guerre, l'émigration kabyle et algérienne était une émigration masculine et durant une période limitée elle était le seul type d'émigration jusqu'à 1974 où elle était suspendue par la France. Cependant, durant l'année 1976, l'émigration a pris une toute autre forme d'une émigration individuelle de courte durée à une émigration de famille pour une longue durée, voire d'installation définitive sur le territoire du pays d'accueil et ce avec l'apparition de la politique de regroupement familial. Celle-ci « désigne une procédure administrative spécifique conçue pour permettre aux travailleurs étrangers disposant d'un contrat de travail de faire venir à leurs côtés leur conjoint n'en disposant pas éventuellement leurs jeunes enfants »²³. Le but du regroupement familial est une migration de peuplement les épouses rejoignent leurs maris pour une installation définitive en France. Depuis que le système de regroupement familial a pris forme, l'émigration algérienne en France est en constante évolution en changeant de forme et de durée d'une émigration totalement masculine et individuelle à une émigration durable et de groupe. Ainsi, « en 1954 il y avait 211 675 Algériens en France, soit 12% de l'ensemble des migrants (loin derrière les Italiens, les Espagnols et les Polonais) : ils étaient 350 484 (16%) en 1962, où ils occupaient déjà la troisième position ; 473 812 (18%) en 1968 ; 710 690 (20%) en 1975, juste derrière les Portugais qui occupaient la première place ; enfin, en 1982, avec 795 920 individus (chiffre approximatif), ils occupaient la première place devant les Portugais et les Marocains »²⁴. L'évolution de l'émigration familiale a donné naissance à une émigration féminine visible sur le territoire français. En effet, « par suite de la suspension de l'émigration décidée par la France en 1975, l'émigration a changé de nature : elle s'inscrit désormais dans la durée tout en se féminisant et en se rajeunissant grâce

²³ Cohen Muriel, « Contradictions et exclusions dans la politique de regroupement familial en France (1945-1984) », *Les annales de démographie historique* 2014/2 (N°128), p. 187-213.

²⁴ Khellil Mohand, « L'émigration algérienne en France au XX^e siècle », *Hommes & Migrations* n°1295. Dossier /Algérie-France, une communauté de destin, p. 20

à l'arrivée des épouses et des mineurs de moins de 16 ans dans le cadre du regroupement familial. L'immigration de travail fait ainsi place à une immigration de peuplement »²⁵.

L'émigration familiale des Algériens en France dans les années 1970, où la France a assisté à un véritable essor, est concomitant à une émigration féminine notable sur le territoire français. Ce phénomène qui a été négligé par les chercheurs et l'historiographie, se focalisant plus sur l'émigration masculine et marginalisant l'émigration féminine. Notons que les femmes et les épouses sont bien présentes avant les années 1970 voire même avant l'indépendance. Les femmes algériennes étaient présentes dans les années 1950, « on a vu qu'il y avait environ 5000 femmes algériennes en France en 1954 sur 220 000 au total »²⁶. Par conséquent, l'émigration féminine dans les années 1950 est minime par rapport à l'émigration masculine. Par ailleurs, l'émigration féminine est en progression depuis des années. Le pourcentage de femmes a pris un véritable essor et certaines catégories devancent même les hommes. Dans cette perspective, « un certain nombre de documents donnent à penser que les familles se concentrent quant à elles plutôt dans Paris pendant les années 1950. Selon Georges Rosh, qui s'appuie sur les chiffres du RGP 1954, 68,5% des femmes de la région parisienne vivaient à Paris, contre 55,8% des hommes. Il y aurait donc une nette surreprésentation des femmes dans Paris par rapport au reste de la région parisienne. Un autre document va en ce sens : dans le rapport annuel du SSFNA de 1954 figure un « petit essai de statistique autour du problème du logement des familles algériennes musulmanes dans la région parisienne »²⁷.

L'émigration féminine a connu ses débuts vers 1950, durant la période de la guerre de libération. En revanche, elle s'est métamorphosée de la sorte en étant de faible pourcentage à un véritable essor de présence dans le pays d'accueil, et ce avec l'apparition de la politique du regroupement familial qui permet aux travailleurs déjà installés en France d'emmener leurs familles et épouses dans le cadre d'une installation définitive. Ce qui a conduit à un essor de l'émigration féminine, « les règles d'admission des migrants, notamment le regroupement familial, sont souvent avancées dans les causes de féminisation de la migration internationale »²⁸. Bien que la France a tenté de limiter la présence de femmes sur son

²⁵ Ibid.

²⁶ Cohen Muriel, *Des familles invisibles politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, op.cit.

²⁷ Ibid.

²⁸ Rafik Boukllia-Hassane, Fatiha Talahite, op.cit., p. 67.

territoire, les femmes n'ont pas cessé d'augmenter en dépit de toutes ces barrières : « en 1962 et 1982, la population algérienne est passée de 350 000 à 810 000 individus environ selon les chiffres de l'INSEF, et le nombre de familles de 25 000 à 100 000. Surtout, malgré les mesures prises pour limiter l'installation des femmes, leur proportion est durant la même période passée de 8% à 25% de la population algérienne »²⁹.

Conclusion

Par cela on constate que l'émigration kabyle existe bien avant la colonisation commençant par une émigration interne puis externe durant la période de la colonisation. Pendant, cette période elle était uniquement une émigration du genre masculin puis elle s'est développée vers une émigration féminine.

²⁹ Cohen Muriel, « L'immigration algérienne postindépendance : l'enracinement à l'épreuve de l'exclusion » *Le mouvement social*, n°258, 2017/1, p. 43.



Chapitre III

Partir pour se réaliser ailleurs

Introduction

Ce chapitre est consacré à retracer les trajectoires de ces femmes qui ont émigré d'une façon légale. Les informations recueillies grâce aux entretiens menés auprès d'elles nous ont permis de mettre en évidence le processus de décision, le fait que les femmes ont pu s'émanciper dans la région kabyle, prendre des résolutions seules et mettre la lumière sur les projets élaborés et réalisés dans un pays où les libertés individuelles sont à un niveau élevé. Nos informatrices nous ont raconté leur histoire en détail, étape par étape, ce qui nous a aidé à connaître la différence des trajectoires de chacune d'elles: la décision, les démarches, l'obtention du visa, les premiers moments passés dans le pays d'accueil jusqu'à la réussite de leur projet.

1. Des trajectoires différentes

L'étude de la trajectoire en sociologie restitue les éléments biographiques qui marquent la vie d'un acteur. Elle combine à la fois les positions objectivement occupées dans le champ social et les aspects subjectifs exprimés dans les récits de vie. Il y a donc « deux façons d'envisager des trajectoires individuelles : objectivement comme une "suite de positions" dans un ou plusieurs champs de la pratique sociale, subjectivement comme une "histoire personnelle" dont le récit actualise des visions du monde et de soi »¹. Dans notre analyse, nous avons essayé de mettre en perspective cette articulation entre « trajectoire objective » et « trajectoire subjective » en montrant notamment l'influence des conditions objectives - tels la position sociale occupée, l'origine familiale, le capital scolaire et le poids de l'environnement social – sur la construction de subjectivités permettant l'émergence d'une individualité s'affirmant comme différente. Dans les cas étudiés, nous avons notamment mis l'accent sur les récits biographiques afin de comprendre la vision de nos interlocutrices et les processus qui les ont conduites à des projets de départ individuels marqués par une aspiration à une autonomie de décision.

L'émigration représente un tournant décisif dans le parcours biographique. Elle survient ainsi comme un fait qui imprime à une trajectoire une direction qui n'était pas prévue au regard des conditions objectives qui marquent la vie d'un individu. Il s'agit d'étudier « la coïncidence entre les événements factuels qui jalonnent les parcours familiaux, résidentiels

¹ Dubar Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines* N°29, 1998, p. 73.

ou professionnels des enquêtés et la démarcation des différentes périodes que les enquêtés ont identifiées dans leurs biographies »². Dans les cas qui nous concernent, cette démarcation se rapporte justement à l'émigration.

Les femmes kabyles de la commune de Boudjima ont réussi à quitter le pays pour aller en Europe afin de réussir le projet professionnel qui leur permettra d'être indépendantes. Ces femmes, dont les trajectoires sont complètement différentes, ont réussi à mettre en œuvre leurs objectifs. À partir des récits racontés par chacune des enquêtées, on constate qu'elles n'ont pas échappé au phénomène migratoire. Les profils interviewés sur leur projet migratoire et sur leur trajectoire se sont livrés à nous et nous ont raconté leur histoire sans crainte puisque nous avons réussi à instaurer une relation de confiance entre nous, donc elles étaient à l'aise pour en parler. Rappelons que c'était un sujet considéré comme tabou dans la société kabyle. En nous basant sur les entretiens menés, nous avons tenté de cerner leurs différentes trajectoires sachant qu'elles ont émigré de la même façon c'est-à-dire légalement. Néanmoins, chacune d'elles a sa propre histoire de vie et ses propres conditions sociales. Par la suite, nous avons tenté de savoir comment elles ont réussi à s'émanciper et à réaliser des projets ailleurs dans un autre pays que l'Algérie et comment elles sont arrivées à convaincre leurs parents et leur entourage pour qu'ils soutiennent leur projet et les laisser partir faire leur vie dans un pays étranger où la liberté individuelle représente une valeur centrale. Nous les avons questionnées sur leur vécu, les conditions de leur départ, leurs premiers moments dans le pays d'accueil et comment elles ont pu s'y adapter.

À partir de ces profils interviewés, nous allons fournir les circonstances et les causes qui ont poussé ces femmes de la commune de Boudjima à tout laisser derrière elles pour partir loin de leur village, famille, parfois livrées à elles-mêmes, dans un pays où certaines d'entre elles se sont retrouvées seules. Chaque femme a sa propre histoire, son propre récit, ses propres conditions de vie. Néanmoins, elles avaient une chose en commun qui est de réussir leur projet de départ et accéder à une vie meilleure. Dans ce qui suit, nous présentons quelques éléments biographiques de nos enquêtées,

Taous est une femme mariée âgée de 55 ans artiste, chanteuse et mère d'un garçon. Elle est l'aînée de sa fratrie, ses parents sont de condition modeste. Elle était enseignante à l'école primaire de son village pendant 15 ans. Elle nous raconte avec un esprit secoué comment

² Laborde Caroline, Lelièvre Éva, Vivier Géraldine, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », *Population*, 2007/3 (Vol. 62), p. 576.

elle a dû quitter impérativement sa demeure, son village, son travail et son pays à son jeune âge pour fuir les menaces de mort de la part des terroristes et de sa propre famille. Rappelons qu'elle chantait déjà avant les années 1994 qui coïncident avec les années du terrorisme qui ont causé l'arrêt de la carrière de beaucoup d'artistes chanteurs semblables à elle et la mort de nombreux autres. Cette femme rêvait d'une carrière dans le domaine de la musique. Sa décision fut prise d'un seul coup puisqu'elle était menacée de mort donc selon elle, elle n'avait pas le choix que de fuir. Le deuxième facteur qui l'a poussée à prendre cette décision c'est le fait qu'elle soit mariée et que son conjoint l'a laissé toute seule au village. Pour illustrer, voici ses propos :

Oui la séparation joue un rôle dans ma décision, mais la plus grande raison qui m'a poussée à prendre ma décision, la décision de quitter mon pays sont les menaces de mort, comme j'avais aussi une amie Nabila Djahnine paix à son âme les terroristes l'ont tuée. Étant donné que je la fréquentais, j'étais menacée, ils l'ont tuée puis j'ai reçu plusieurs menaces de mort. J'ai eu même une attestation de la gendarmerie de mon village. Puis la chanson, non seulement je fréquentais mon amie assassinée, mais encore je chante et je suis une fille décontractée du village, une fille civilisée, une fille qui a cassé pas mal de tabous. Un jour, un matin, je me suis réveillée, j'ai trouvé sur ma porte de la peinture rouge. Alors, j'ai pris la décision de fuir.

Lycia âgée de 24 ans, célibataire, est la benjamine de sa fratrie. Originnaire de Boudjima, elle habite maintenant à Paris pour la réalisation d'un projet professionnel. Elle alterne entre les études et un stage au Luxembourg. Elle nous raconte comment elle a pris la décision de quitter le pays pour poursuivre des études à l'étranger. Elle a quitté son village à un jeune âge dans l'espoir d'approfondir ses connaissances et réaliser un projet professionnel dont elle rêvait sous l'influence d'un ensemble de conditions qu'elle juge objectives qui l'ont poussée à demander un visa d'études en France. Elle nous raconte comment elle a pris sa décision et dans quelles circonstances et qu'est-ce qui l'a poussé à quitter sa famille et son village. Elle nous a dit que c'est à partir de sa dernière année qu'elle a eu le déclic de partir donc elle a pris la décision de quitter l'Algérie pour refaire des études en France.

Donc pour la demande du visa, personnellement je n'ai pas pensé à faire une demande jusqu'à ma dernière année. Comme la situation en Algérie par rapport à l'informatique décisionnel, ce n'est pas trop demandé, c'est plus demandé ailleurs, notamment en France. Donc je me suis dit pourquoi pas tenter une demande de visa et continuer mes études en France et réaliser le projet que je souhaite réaliser ailleurs parce qu'en Algérie

franchement il faut le dire il n'y a pas de moyens dans certains domaines, ils ne sont pas développés comme en France.

Lydia âgée de 26 ans, célibataire, est l'aînée de sa fratrie. Originnaire d'Afir, elle a quitté le pays pour poursuivre ses études puisque la spécialité qu'elle voulait étudier n'était pas disponible en Algérie. Lydia a eu son baccalauréat en 2015, elle a étudié à l'université de Constantine presque une année. Mais elle ne voulait pas la filière ni la langue c'était difficile étant donné que c'est en arabe. Donc elle voulait étudier au moins à Tizi-Ouzou pour se rapprocher de chez-elle. Elle a fait un transfert à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, mais la spécialité qu'elle voulait étudier n'était pas disponible. Elle a quitté son village, sa famille et n'avait que 18 ans quand elle est partie.

Quand j'étais à Constantine j'ai suivi vraiment une filière que je ne voulais pas, je voulais être ingénieur du son. Malheureusement c'est une filière qu'il n'y a pas à l'université de Tizi Ouzou donc quand j'ai fait le transfert je me suis retrouvée dans une filière que je ne voulais pas faire comme études, je me suis sentie un peu à l'écart. Donc, je me suis dit je vais tenter des démarches, je vais étudier à l'étranger...

2. Le processus de décision

Pour saisir le sens des stratégies de mobilité basées ici sur l'émigration, nous avons privilégié le concept d'acteur social « en tant qu'être agissant de manière autonome en fonction de ses desseins et intentions »³. La capacité d'agir se construit par la mise en relation des ressources disponibles liées à la position sociale occupée, les voies empruntées pour faire aboutir l'action et les besoins de l'affirmation de soi en tant qu'individu autonome. L'acteur ne peut ignorer ces éléments car il est « contraint de construire une expérience à travers l'articulation des trois dimensions de l'intégration, de la stratégie et de la subjectivation. Cette construction est déterminée par la nature des épreuves socialement conditionnées qu'il rencontre »⁴.

La décision de quitter le pays pour un autre, revient à un ensemble de paramètres et de conditions socio-culturelles et même religieuses qui ont poussé des femmes de la commune de Boudjima à s'aventurer et à migrer dans un pays en ignorant réellement leurs capacités

³ Guichard Jean, « Acteur social », *Orientation et insertion professionnelle*, 2007, p.3.

⁴ Ibid, p. 9

d'adaptation ; dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie et d'avoir la liberté d'exercer leur métier de rêve sans contrainte. La prise de décision de ces femmes était individuelle ce qui n'est pas sans résistance dans une société où les règles du patriarcat sont encore présentes, sans qu'elles constituent des barrières face aux aspirations individuelles. En effet, c'est « aussi parce que les règles sont rattachées aux aspirations des concernés que ces règles sont plastiques, c'est-à-dire qu'elles sont susceptibles d'être modifiées. S'il n'y avait aucun lien entre les règles et les aspirations de ceux qui les utilisent, il n'y aurait aucune raison de déclencher des conflits à leur propos ni même de vouloir les modifier »⁵.

Ce qui nous pousse à affirmer que le mode de pensée des gens de cette région a changé au fil des années. Si par exemple on prend l'étude de Abdelmalek Sayad sur les trois âges de l'émigration des Algériens en France⁶ on constate que la société kabyle a changé complètement de vision c'est-à-dire qu'avant, la prise de décision sur l'émigration se faisait en groupe c'était le chef de famille qui prenait la décision de qui et quand l'émigré va partir et revenir et c'est à lui de sélectionner le membre de la famille qui doit partir. Par la suite, dans le deuxième âge, les jeunes hommes kabyles qui veulent partir étaient mal vus par la société bien que les chefs de famille ont tenté de garder l'émigration sous contrôle. Là, on parle toujours de l'émigration d'hommes. À cette époque-là, la femme n'avait pas son mot à dire et même dans le troisième âge où les femmes émigrent avec leur famille elles sont juste là à suivre leurs parents ou bien leur époux. Elles n'avaient ni avenir ni projet dans leur tête, elles ne pouvaient pas prendre leur propre décision. Ce processus de décision a complètement changé au fil des années, les femmes kabyles algériennes ont pu s'émanciper et prendre leurs propres décisions sur l'émigration et surtout en ce qui concerne leur devenir. Afin d'illustrer nos propos, nous allons étudier chaque cas des profils entretenus.

Taous a pris sa décision subitement sans se soucier de l'avis de ses parents et de son entourage puisqu'elle était menacée de mort. Elle a informé son père qu'une fois qu'elle a décidé de quitter le pays, son père n'a pas refusé il n'était pas contre sa décision. Ce qui était inattendu puisque de nombreuses familles kabyles n'admettaient pas encore l'émigration d'une femme sans être accompagnée par son époux ou ses parents. Taous ajoute en disant que son père a facilement accepté l'idée de son émigration en France ; une réaction qui est

⁵ Hunyadi Mark, « Acteur ou agent : les usages de la règle », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121 | 2001, p.39.

⁶ Sayad Abdelmalek, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France », op.cit.

selon elle totalement inadmissible dans une société qui tenait encore à certaines règles de contrôle familial et social. Rappelons qu'elle a quitté l'Algérie jeune et dans les années 1995, elle nous a dit ce qui l'a poussé à accepter c'est le fait qu'elle soit mariée et que son époux était à l'étranger. Donc le père avait de quoi sauver la face devant les gens de son village. C'est ce que nous avons constaté après l'analyse des données recueillies durant notre entretien avec Taous, ce qui illustre nos propos c'est ce passage de son histoire :

Le début de mon histoire, ma famille était contre mon mariage avec l'homme de ma vie où bien mon premier amour. Mes parents ne le voulaient pas puisque c'est un fils de harki, alors que moi je suis une fille de moudjahid. Mais avec le temps, ils ont accepté et on s'est marié et c'est grâce à ce mariage que j'ai pu quitter le pays. Or, si je n'étais pas mariée mon père n'aurait jamais donné sa bénédiction pour que je parte. Mais comme j'étais mariée, il n'avait pas le choix que d'accepter, puisque moi je ne lui ai pas parlé de vouloir m'enfuir dans sa tête je vais partir rejoindre mon mari.

Dans le cas de Lycia, la prise de décision est liée au fait que sa spécialité n'est pas demandée en Algérie. Elle ajoute que ce qu'elle avait étudié ne va rien lui apporter au pays et que ce domaine est presque inexistant. Par contre en France c'est très demandé, elle pourrait s'épanouir dans son projet professionnel une fois là-bas. Donc, c'est ce qui l'a poussée à quitter son village, sa propre famille ce qui était très difficile pour elle sachant qu'elle est la benjamine. La décision de partir pour continuer les études ailleurs notamment en France était purement individuelle c'est elle qui l'a prise. Dans le passage qui suit, elle nous raconte et nous donne précisément l'année et comment elle a pris la décision :

C'était à ma dernière année, plus précisément c'était en 2021, la décision, je l'ai prise moi-même.

Lydia, quant à elle, nous raconte son expérience et comment elle a pris la décision de quitter le pays pour aller faire des études en France et quelles sont les causes qui l'ont amenée à vouloir quitter le pays. Elle ajoute qu'elle s'est retrouvée à étudier une spécialité qu'elle ne voulait pas, elle a perdu tout espoir de réussir en Algérie. C'est là que lui est venu le déclic de quitter l'Algérie. La routine et le fait qu'elle ne se sentait pas à sa place l'ont conduite à prendre la décision de partir continuer ses études ailleurs.

C'est à partir de là que m'est venue l'idée de me lancer dans une demande de visa d'études. C'était vraiment la spécialité qui m'a poussée à faire une demande de visa ainsi que le quotidien qui me fatiguait. Et comme je me sentais à l'écart et perdue ... Je me suis dit je vais faire cette année une demande de visa d'études comme ça peut-être je vais continuer mes études dans un autre pays et c'était exactement le mois de janvier 2016.

Si on analyse bien le premier entretien et les deux réalisés avec les jeunes étudiantes, on peut constater, que durant quelques années, il y a eu un énorme changement dans les attitudes des familles. Si on prend le cas de Taous en 1995 où elle a quitté son village grâce à son statut de mariée, elle nous a raconté que si elle n'était pas mariée son père ne l'aurait jamais laissée quitter le village. En revanche, Lycia, là on parle de 2021, a pris la décision de quitter le pays elle-même et personne ne l'a empêchée. Elle a pris sa décision puis elle a juste informé ses parents de son projet de partir et de faire une demande de visa. Ses parents l'ont juste soutenue dans sa décision. Lydia aussi était soutenue par ses parents même si sa mère au début n'était pas d'accord mais elle a fini par accepter. Rappelons que Lydia a quitté le pays en 2016. C'est là qu'on constate que la région kabyle a changé en quelques années seulement et que la femme décide de son propre avenir et de ses propres choix.

La décision de quitter le village et la famille de ces trois femmes interviewées était purement individuelle. Ce sont elles qui ont décidé de partir et de quitter l'Algérie pour un autre pays en Europe. Là on parle de l'émergence de l'individualité qui n'existait pas avant dans la société kabyle traditionnelle, car la femme ne décidait pas de son devenir. Néanmoins la société kabyle a changé de mode de pensée là on peut dire que les familles ne s'opposent plus à ce genre de projets de mobilité c'est-à-dire que le contrôle social sur la femme n'est plus comme il était avant. Cela ne concerne pas toutes les familles puisque le changement social affecte différemment les milieux sociaux.

Certainement, il y avait plusieurs causes et conséquences et facteurs qui les ont poussés à émigrer. Comme par exemple le cas de Taous qui a reçu des menaces de mort. Lydia qui se sentait perdue et à l'écart, n'avait pas sa place, elle s'est retrouvée dans une faculté où la langue pratiquée ne lui convient pas et qu'elle n'a pas trouvé ce qu'elle voulait étudier à Tizi Ouzou. Lycia, quant à elle, a terminé ses études dans le domaine et la spécialité qui lui plaît, mais elle s'est rendue compte qu'elle ne fera rien de ses études, puisque le domaine n'est pas demandé en Algérie, il ne va pas apporter beaucoup de choses et elle ne pourra pas

travailler avec ses compétences. Selon ses propos, elle était obligée de prendre la décision de partir vers la France pour réussir un projet professionnel.

La prise de décision de ces femmes va faire naître une étape très importante, pour ces jeunes femmes de la commune de Boudjima, l'étape de comment elles vont réussir à en parler et convaincre les parents de leur décision avec le risque de buter sur le refus de la famille. À partir des informations recueillies, on peut dire que la société kabyle a évolué à travers le temps et que les parents autorisent leurs filles à quitter le pays toutes seules pour réaliser leurs projets ailleurs. Un changement énorme puisqu'en Europe la liberté individuelle est à un niveau élevé et les familles de ces femmes interviewées sont différentes. C'est-à-dire par exemple si on prend Taous si elle n'était pas mariée son père ne l'aurait jamais laissée quitter le pays. Les parents de Lycia, par contre, ne se sont pas opposés au contraire ils l'ont soutenue. Lydia a peiné pour que ses parents acceptent son départ.

Au début quand je voulais faire mes démarches mes parents étaient contre surtout ma mère, puisque je suis une fille et seule et que c'est une décision dure à prendre et que j'avais 18 ans à cette époque donc pour tout cela ma mère était contre ma décision. Ce n'est pas qu'elle ne m'a pas soutenue mais elle ne voulait pas par peur. Contrairement à mon père qui m'a soutenue, il m'a encouragée et il m'a aidée comme il le pouvait.

J'ai appelé mon père je lui ai dit voilà je vais vous parler d'un truc qui me tient à cœur je veux quitter l'Algérie. Ils l'ont mal pris, ma mère m'a dit non vous ne pouvez pas partir parce que voilà vous êtes une fille, vous êtes jeune notre société va mal le prendre et qu'on va parler de toi et de nous, c'est tabou. Donc moi sur le coup, j'allais abandonner et ne pas continuer mes démarches, j'allais renoncer à mon projet tout le monde était un peu contre. Juste une petite parenthèse, dans notre famille du côté paternel il n'y avait personne qui est parti ou bien émigré donc j'étais la première c'est ce qui leur a fait peur le plus. Ils ne m'ont pas soutenu ma mère était contre donc j'allais abandonner à un moment donné tout cela parce que je suis une fille et dans notre société une fille à tous les yeux sur elle : les voisins, la famille tout le monde, donc ça va parler à gauche, à droite. À un moment donné, je me suis dit je vais arrêter c'est tout. Après j'ai eu une dernière discussion avec mon père, je lui ai dit écoute moi je te promets un seul truc je vais aller faire mes études je vais aller me concentrer sur mes études mon projet professionnel au moment où je n'arriverai pas à avancer et que je serai obligée de faire un truc dont tu ne serais pas content je vous jure je vais prendre le premier vol. Je vais rentrer en Algérie moi je peux dire dans notre société j'ai eu de la chance parce que j'ai un père compréhensif contrairement à d'autres filles malheureusement elles ont des

pères assez compliqués avec qui on ne peut même pas avoir un sujet de conversation.
(Lydia)

Oui j'étais soutenue par ma famille, ma sœur, mon père, ma maman, mon frère et ils ont été là pour moi, après la décision de partir venait de moi. Donc mes parents m'ont soutenue moralement, ils étaient là pour moi ils ne m'ont jamais interdite de faire des choses, ils me faisaient totalement confiance. Donc ça m'a poussé à aller de l'avant et ils m'ont soutenue financièrement ils m'ont aidée. Après l'autorisation c'est par rapport aux familles, les familles qui n'autorisent pas ça, c'est une chose que je n'ai jamais comprise. Heureusement que la société kabyle a évolué et a su que la femme a ce pouvoir et oui qu'elle peut aller de l'avant par rapport aux études et par rapport au projet professionnel et qu'elle peut améliorer sa société et qu'elle peut donner assez d'elle-même tout à fait comme l'homme le fait. (Lycia)

J'ai juste informé mon père que je vais quitter l'Algérie lui, il ne m'a rien dit puisque je suis mariée. Je lui ai dit je pars rejoindre mon mari. Il ne peut pas m'interdire de vouloir partir le rejoindre or que si j'étais célibataire mon père ne m'aurait jamais laissée quitter le pays. (Taous)

Par cela, on constate que la société kabyle traditionnelle a su évoluer et changer le mode de pensée traditionnel, mais cela diffère d'une famille à une autre. Il y a des familles qui ont su s'adapter et adopter le changement au fil des années et celles qui n'osent pas franchir le cap et restent dans le mode de pensée fortement influencé par les structures sociales.

3. Élaboration du projet de départ

Afin que le projet soit élaboré, il doit être calculé. Les femmes qui ont pris la décision de partir et de quitter l'Algérie ont cherché comment procéder avant de partir et quoi faire une fois ailleurs. Les projets conçus et les étapes par lesquelles elles sont passées diffèrent d'une femme à une autre, même si parfois les étapes sont les mêmes. Néanmoins, chacune d'elles a traversé des épreuves différentes et avait élaboré un projet individuel. Même si en analysant bien les données recueillies lorsque nous avons réalisé les entretiens, les jeunes filles n'avaient pas inscrit l'émigration dans leur plan de vie. Chacune fut confrontée à des difficultés qui enclenchèrent le processus de décision et d'élaboration du projet de départ.

Elles savaient, en outre, vers quoi cette émigration débouchera notamment dans les cas des deux jeunes filles qui ont fait une demande de visa d'études et qui ont le même objectif celui de continuer les études en France et réaliser un projet professionnel au pays d'accueil. Par contre, la femme mariée (Taous) aspirait à lancer sa carrière de chanteuse une fois arrivée en Europe.

Grâce aux informations recueillies, on constate que les femmes enquêtées ont vraiment évolué, elles ont su faire des projets pour leur devenir et ont su pousser le sens de la calculabilité pour construire des projets non pas dans leur propre pays, mais en Europe. On peut dire que les normes qui régissaient la conduite des femmes ne sont plus aussi rigides qu'avant. Pour illustrer nos propos, nous livrons quelques passages des dires de ces femmes sur leur projet et comment elles ont réussi à le mettre en œuvre pour le concrétiser.

Taous nous raconte comment elle a procédé pour l'élaboration de son projet d'émigration rappelons qu'elle s'est enfuie. Selon elle, l'émigration c'est une solution pour rester en vie, et en même temps son projet était de lancer sa carrière de chanteuse en Europe. Elle a rencontré beaucoup de difficultés, l'ambassade de France ne lui a pas accordé le visa et a refusé de la recevoir. Elle a tenté le visa en Italie, puis l'a obtenu. Elle est passée par plusieurs étapes pour arriver en France.

J'ai appelé un ami à moi qui m'a beaucoup aidé je lui ai dit écoute je vais m'enfuir, je vais aller à Alger à l'ambassade de France. Mais quand je suis arrivée, ils ont refusé de me recevoir, ils ont fermé la porte. J'ai demandé secours même à l'ONU, même je suis allée aux droit de l'homme les Français ont fermé la porte et la seule porte qui s'est ouverte pour moi était l'ambassade d'Italie. Je me suis présentée, j'ai montré les lettres de menace, je leur ai raconté ma vie et montré les rapports de la gendarmerie. Toute cette galère survient juste avant le vote du mois de novembre 1995. J'ai dit à ceux qui m'ont reçue à l'ambassade d'Italie j'aimerais bien m'enfuir avant le vote sinon ils vont profiter de la période du vote et ils vont me tuer. Les Italiens ont été compréhensifs, ils m'ont accordé un visa de 10 jours.

Elle nous a dit qu'elle avait un objectif en arrivant en Italie, dans sa tête c'était d'aller en France pour rejoindre son conjoint pour vivre là-bas et y lancer sa carrière de chanteuse. Mais comme à l'époque il n'y avait pas l'espace Schengen, pour traverser la frontière, il fallait un visa et pour l'avoir il faut avoir une résidence en Italie il fallait un contrat de travail, il fallait avoir des fiches de paie. Elle nous a dit c'est ce qui l'a amenée à rester cinq ans en Italie. Elle ajoute que c'était une expérience enrichissante où elle a pu parler couramment la

langue italienne. Elle a travaillé comme interprète de langues française et arabe à la gendarmerie et la police italiennes et comme employée dans une usine de chaussures. Elle s'est intégrée et pourtant c'était la première fois qu'elle côtoie des Européens. Elle a montré une ténacité pour atteindre son objectif d'aller en France. Après l'obtention de sa résidence, elle est allée rejoindre son mari en France.

Lycia nous raconte qu'elle a enduré sachant qu'elle était en dernière année en master, elle avait son mémoire à faire en même temps que les démarches pour l'obtention d'un visa pour aller continuer ses études en France.

C'était à ma dernière année, plus précisément en 2021. Bon mon projet de départ c'était tout au long de l'année, donc je devais passer un test de connaissance en français ce qui fait que moi j'avais ma préparation de mon mémoire de master. Il fallait que je fasse répartir tout mon temps et essayer de trouver quelques créneaux pour faire mes démarches. Tout au début, c'était remplir la boîte pastel des demandes et choisir des universités. Ensuite vient l'étape du visa en parallèle avec ma soutenance ce qui était beaucoup plus difficile à gérer notamment que j'avais un stage pratique en même temps que la préparation de mon visa.

Lydia a fait elle aussi une demande de visa pour étudier en France mais elle n'a pas rencontré autant de difficultés que Lycia puisqu'elle n'a pas eu autant de contraintes que celle-ci. Notamment parce qu'elle s'est retrouvée à poursuivre des études qu'elle ne voulait pas et auxquelles elle ne consacrait pas de temps.

Un visa d'études prend pratiquement une année, donc c'est toute un parcours. Il fallait subir un test de connaissance en français et puis après il faut choisir une université. Alors moi j'ai commencé au début de l'année et je suis partie à la fin de l'année 2016 plus exactement le 31 août 2016.

Finalement on peut dire que les femmes émigrées de la commune de Boudjima que nous avons interviewées, avaient un seul et même objectif c'est de partir en Europe dans la perspective d'y construire un plan de vie. Néanmoins, les circonstances et les étapes par lesquelles elles étaient passées sont différentes d'une femme à une autre et les projets professionnels sont tout à fait divers.

4. Une fois là-bas

Les femmes émigrées de la commune de Boudjima nous racontent leur arrivée sur le territoire du pays d'accueil où elles étaient confrontées à des difficultés de différentes natures. Elles nous ont raconté comment elles ont vécu les premiers moments sur le nouveau territoire où tout est différent du pays qu'elles viennent de quitter. Chacune d'elles avait ses propres contraintes et ses difficultés. À partir de leurs récits, on peut dire qu'elles ont eu des destins différents puisqu'il se trouve que l'une d'elles a trouvé de la famille qui l'attendait pour l'épauler, par contre les deux autres n'ont pas eu cette chance. L'une d'entre elles s'est retrouvée toute seule dans le pays étranger et l'autre a dû attendre cinq ans en Italie pour pouvoir aller en France. Par la suite, elles nous ont raconté comment elles ont réussi à se reconstruire et comment elles ont fait face aux contraintes rencontrées durant les premiers temps et les obstacles qu'elles ont franchi pour atteindre leurs objectifs. Elles nous ont raconté comment elles ont réussi à mettre en œuvre leurs projets professionnels.

Taous nous raconte comment elle a vécu les premiers moments et comment elle a su s'adapter dans un pays où elle ne maîtrise même pas la langue, rappelons qu'elle était obligée de s'installer en Italie pour pouvoir ensuite rejoindre la destination souhaitée qui est la France.

En arrivant en Italie, ce n'était pas comme je l'imaginai à l'époque. Il n'y avait pas Schengen. Pour aller en France, il vous faut un visa, pour avoir un visa il faut avoir la résidence en Italie et pour avoir la résidence il faut un contrat de travail, il faut avoir des fiches de paye. Et moi je ne savais même pas c'est ce qui m'a amenée à rester cinq ans en Italie. Mais c'est une expérience enrichissante, j'ai pu parler couramment la langue italienne, j'ai travaillé comme interprète à la gendarmerie et la police italienne interprète en langue français et arabe. J'ai travaillé dans une usine de chaussures, je me suis très bien intégrée. Et pourtant c'est la première fois que je côtoie les Européens. J'ai appris leur cuisine, leurs traditions, leur système de vie .

Après l'obtention de la carte de séjour, elle a quitté l'Italie pour aller en France. Elle nous a clairement dit qu'à son arrivée en France elle a vécu le cauchemar, elle était obligée de travailler vu que son mari ne travaillait pas et qu'elle devait aussi trouver un logement.

À mon arrivée rien n'était comme je l'imaginai, je l'ai trouvé sans papier, sans logement. J'étais obligée de travailler pour l'aider, ce n'était pas un homme qui travaille. Je n'ai pas trouvé un logement viable, alors j'étais obligée de mentir au propriétaire

d'un immeuble. Après, moi quand je suis arrivée en France, je n'avais pas de fiche de paye du pays, mais j'ai réussi à avoir un appartement.

Elle a ajouté que c'était rien comparé à ce qu'elle a vécu avec lui, elle nous a dit qu'il était violent avec elle et qu'il la frappait et il lui a même fait avorter de force son bébé. C'est ce qui l'a amenée à se séparer de lui.

Tout ce qui était dans ma tête n'étaient que des illusions. Il n'était pas un homme travailleur, il me maltraitait et me traitait de tous les noms. Il me frappait, il était alcoolique, il m'a fait beaucoup de mal... J'étais une femme battue, moi qui étais une femme rebelle, je me suis laissée maltraiter. Tout cela était par amour. Plusieurs fois je montais sur scène avec des blessures et des cicatrices plein le visage. Il m'a traumatisée, je consultais une psychologue. Tout ça par amour pour lui.

Non, je n'avais pas eu d'enfant avec lui, il m'a faite avorter de force. C'est l'une des plus grandes raisons qui m'a poussée à le quitter définitivement. Je me souviens bien que j'avais une soirée où je devais chanter dans un restaurant de luxe, dans une salle de luxe. Le patron cherchait des agents de sécurité, il lui manquait deux pour la soirée où je devais chanter. C'est là où m'est venue l'idée de proposer à mon mari ce poste de travail. Donc arrive le jour, moi j'arrive bien habillée et classe et je le trouve lui dans un état médiocre et bourré. Il m'a faite honte c'est là que j'ai décidé de le quitter et de divorcer. Je me souviens très bien de ce jour c'était le 31 décembre 2003, la date où j'ai eu la plus grande déception de ma vie.

L'étape de la reconstruction de sa vie était au moment où elle a décidé de divorcer et puis elle a ajouté que son deuxième mari l'a rencontrée le jour où elle a décidé de quitter son ex-mari. Après, un concours de circonstances les a réunis dans un même bateau, par coïncidence ils ont réservé le même jour. C'est là qu'ils se sont parlé tout au long du chemin et elle nous a dit qu'elle lui a raconté toute sa vie et que juste après avoir fini de lui raconter, il l'a demandée en mariage. C'est à partir de là qu'elle a réussi à changer de vie. Elle s'est remariée et a eu un succès dans sa carrière de chanteuse. Son mari actuel est toujours là pour elle et puis elle a eu un petit garçon avec lui. Elle nous a dit qu'elle a réussi son projet et qu'elle est très heureuse de ce qu'elle est devenue et de ce que l'Europe lui a offert.

C'est là où ma vie a totalement changé en mieux. J'ai trouvé l'homme de ma vie sachant que le jour où je l'ai rencontré à la soirée c'était pas le coup de foudre. Donc il est venu chez mes parents demander ma main. Il a dû m'attendre deux ans pour qu'on se marie sachant que mon ex mari ne voulait pas m'accorder le divorce. Après les deux

ans j'ai réussi à obtenir le divorce je me suis remariée avec l'homme de ma vie avec qui j'ai vécu et je vis les meilleurs moments de ma vie. Et moi je continue à avancer dans ma carrière de chanteuse tout en comptant sur le soutien de mon mari qui est là, à chaque fois que je chante, à chaque instant de ma vie. (Taous)

Lycia nous a raconté comment elle a vécu les premiers moments dans le pays d'accueil. Elle nous révèle qu'à son arrivée, elle était toute seule et qu'elle était face à un autre monde où tout est digital et tout se fait par internet et qu'en Algérie en 2016 le transport et les déplacements c'était par arrêt et par bus et qu'à ce moment-là l'Algérie n'était pas connectée comme la France. Elle nous a dit qu'elle s'est débrouillée pour trouver un taxi pour la conduire à sa faculté, puis à son arrivée dans la faculté elle n'avait pas où dormir même elle a dû dormir dehors sur un banc. Elle est passée par beaucoup de contraintes et d'obstacles les premiers moments, mais tout cela ne l'a pas découragée, elle avait une volonté de réussir.

À mon arrivée il n'y avait personne pour m'accueillir... Je ne savais même pas comment ça fonctionnait et un petit détail en France toute était connecté. Alors je ne connais personne il y avait personne pour m'accueillir à l'aéroport donc j'étais perdue. J'ai dû récupérer mes valises toute seule une fois que je suis sortie, pour voir l'itinéraire, pour voir comment je vais aller en ville où je vais étudier. À mon arrivée, j'ai croisé une fille oranaise, elle m'a gentiment proposée de m'héberger mais au bout de deux jours, je me suis retrouvée à la rue avec mes deux valises. J'ai dormi sur un banc à la gare.

Elle nous a raconté qu'elle a enchaîné des emplois intermittents. Elle nous a dit qu'elle alternait entre le travail et les études et a réussi à finir ses études et atteindre son objectif d'obtenir un diplôme supérieur en métrologie. Elle projette d'acheter un restaurant pour elle et possède sa propre voiture et vit dans un appartement qu'elle loue.

Après avoir fini mes études, j'ai cherché du travail, j'ai loué une maison. Alors quand j'ai eu ma résidence, j'étais bien dans ma tête. Je me suis inscrite dans une grande école de cuisine gastronomique à Paris ... En ce moment, je suis manager dans un restaurant que je vais acheter bientôt peut-être parce que je suis sur ce projet-là. Donc ça fait un bout de temps que je suis manager dans ce restaurant, je travaille avec un haut pourcentage. Mon but de tout ça c'est d'acheter ce restaurant et pour pouvoir développer, faire une chaîne pour acheter plusieurs restaurants après. En France, le point positif dans tout ça c'est on vient on finit nos études on va avoir nos papiers après tu

peux faire ce que tu veux, tu peux faire une fois de ta passion ton gagne-pain, on peut mélanger les deux.

Lydia nous a dit qu'elle était attendue par sa famille proche, sa cousine l'a accueillie chez-elle, en plein pandémie du Covid 19. Elle est restée un mois chez elle, puis au moment où elle s'est déplacée pour rejoindre sa faculté qui est à Metz c'est son autre cousin qui l'a conduite. Elle a ajouté aussi que ses cousins et sa tante l'appellent toujours pour proposer de l'aide et savoir si elle a besoin d'argent ou toute autre aide. Donc elle n'avait pas senti qu'elle était dans un pays étranger.

Franchement j'étais bien accueillie en France par ma famille, mes cousins franchement je ne sentais pas qu'il y avait un manque de ce côté. Mon cousin m'a emmenée jusqu'à Metz et l'autre me téléphone toujours pour me demander si j'ai besoin de quoi que ce soit. Ma cousine m'a emmenée un mois chez-elle et ma tante aussi elle ne m'a pas négligée elle me propose toujours de l'argent. Ils m'ont fait visiter et m'ont fait découvrir des places et des rues.

Elle a ajouté que même si elle avait le soutien de ses cousins et qu'à aucun moment ils l'ont laissée seule, elle a ressenti un vide puisque Metz est un peu loin de Paris et que c'était compliqué. Elle nous a dit qu'elle ressent ce besoin d'être entourée et que quand elle est malade elle ne trouve personne à ses côtés. C'est pour cette raison qu'elle a déménagé à Paris. Elle a ajouté que Metz était une ville pour étudier et non pas pour travailler.

Conclusion

Après l'examen des données recueillies pendant nos interviews avec ces femmes émigrées de la commune de Boudjima, nous avons constaté qu'elles ont toutes réussi à quitter l'Algérie et que des contraintes objectives et la recherche de la liberté les ont poussées à émigrer. L'aspiration à l'autonomie et à la réalisation de soi ont servi à la construction d'un plan de vie basé sur l'émigration. Bien qu'elles étaient confrontées à des obstacles au début, elles sont parvenues à concrétiser leur projet ailleurs que dans leur propre pays.

Chapitre IV
La barque de l'espoir ou comment
prendre la mer pour vivre

Introduction

Si les migrations féminines ont été longtemps méconnues par les travaux en sciences sociales, les déplacements dans un cadre illégal sont souvent présentés comme des faits masculins. En effet, « pendant longtemps, il n'a pas été question de celles qui émigraient seules, ou du moins sans leur mari. Encore moins de celles qui prenaient le risque de traverser la Méditerranée »¹. Ce regard, influencé par une sorte de « biais masculiniste »², est le produit de nombreux clichés et pratiques médiatiques qui mettent plus l'accent sur les images de jeunes hommes tentant de franchir des frontières au péril de leur vie. Les femmes sont restées à la marge presque victimes d'une invisibilité qui ne reflète pas la réalité.

Ce chapitre tente de les rendre visibles à travers les trajectoires de femmes émigrées illégalement originaires de la commune de Boudjima. Nous avons cherché à savoir ce qui les a poussées à prendre une aussi lourde décision. Les informations recueillies auprès d'elles nous ont permis de savoir dans quelles circonstances elles ont pris leur résolution, ce qui les a poussées vers cette option et comment elles ont élaboré leur projet. Il s'agit de saisir les démarches suivies pour partir illégalement (les contacts, le prix à payer, les réseaux, le point de départ...). Ensuite, nous avons réussi à savoir comment elles ont traversé la mer pour atteindre l'Europe ; puis dans quelles situations se sont-elles retrouvées une fois arrivées en Espagne; les étapes par lesquels elles sont passées pour rejoindre la France. Enfin, comment elles ont réussi à se reconstruire dans le pays de destination.

1. Des parcours qui défient la mort pour vivre

Les femmes interviewées sur leur émigration, nous ont livré leur récit en narrant les circonstances qui les ont conduites à prendre la décision de quitter le pays illégalement. Nous avons cherché par là « à faire évoquer, décrire, réfléchir des périodes de la vie des interrogés. Ces derniers deviennent les porte-parole de leur histoire, les représentants de leur passé, les informateurs sur leurs conduites et leurs actions »³. C'est un bout de leur parcours de vie que nous saisissons afin de comprendre l'arrière plan d'une stratégie potentiellement mortifère, car traverser la mer dans une embarcation légère comporte un risque réel. C'est-à-dire elles savent bien qu'elle étaient prises entre deux évidences, soit s'en sortir vivantes ou bien périr

¹ Schmoll Camille, *Les damnés de la mer*, op.cit. p. 13

² Ibid.

³ Peneff Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, vol. 7, n°27, Troisième trimestre 1994. La biographie. Usages scientifiques et sociaux, p. 27

en mer. Elles nous ont raconté comment le poids de la société les a amenées à élaborer des calculs et à chercher un réseau de passeurs qui s'occupe de ce genre de traversée. Ensuite, elles nous ont révélé des détails sur les négociations engagées avec eux, notamment le prix à payer, les détails de leur traversée du point de départ jusqu'à leur arrivée en Espagne. Une fois parvenues à l'autre rive de la Méditerranée, elles nous ont raconté comment elles ont réussi à passer en France sans que la police les appréhende. À partir de ces récits, nous avons constaté que les narratrices abordent un passé dont la seule projection vers le futur se résumait à quitter le pays et fuir des contraintes qui les ont poussées à tenter un pari dont les enjeux se résumaient à la vie ou à la mort. Leurs histoires ne se réduisent pas à de simples décisions individuelles, car « ces ruptures, mises en scène dans les récits biographiques, vont au-delà des dynamiques personnelles »⁴. En nous arrêtant sur des moments de leurs parcours de vie, nous relevons chez nos interlocutrices des propos qui décrivent des positions sociales liées à des univers familiaux qui ont pesé sur leur décision. En effet, si « les événements marquent et structurent les parcours des personnes, ils sont aussi la résultante de processus sociaux et constituent des moments de recomposition, de redéfinition, tant de soi que des rapports sociaux dans lesquels ils s'insèrent. Ils interrogent ce qui allait de soi, ce qui était jusqu'à présent significatif pour les personnes, pour la société ».⁵

Les expériences narrées montrent comment l'entourage impliquant les gens du village et les parents contraignaient les projections des jeunes femmes enquêtées jusqu'à les conduire vers un type de migrations risqué. Pour illustrer nos propos, nous présentons dans ce qui suit leurs profils.

Lyza est une jeune femme âgée de 26 ans, sans profession, mère d'un petit garçon. Elle est l'aînée de sa fratrie, elle était étudiante en langue italienne à l'Université d'Alger 02. Durant son entretien, elle nous a raconté comment le poids de la société l'a poussée à quitter son pays, son village et sa famille sans connaître au préalable les chances de réussite de son projet de traversée vers l'Espagne. Elle a quitté l'Algérie par une voie illégale en traversant la Méditerranée. Lyza voulait à tout prix échapper au projet de mariage arrangé par sa famille. Elle s'enfuit un mois avant la date prévue pour célébrer l'alliance. Elle nous a révélé qu'elle ne voulait pas se marier et que c'était par obligation de ses parents. Cette femme qui rêvait d'une vie meilleure a introduit une demande de visa avant même de penser à quitter le

⁴ Bessin Marc, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales* 2009/6 (n° 156), p. 17.

⁵ Ibid.

pays d'une façon illégale. Mais vu que c'était la période du Covid 19, les frontières étaient fermées. Elle nous a dit qu'elle avait espéré que les frontières s'ouvriraient et qu'elle échapperait au sort qui lui était réservé. Les conditions sanitaires imposées par la pandémie l'ont emmenée à s'enfuir de la maison et vivre quelques jours chez une amie à Tizi Ouzou puis chez une autre à Béjaïa.

Elle raconte comment elle se déplaçait sans cesse pour parcourir de longs trajets avant de quitter le territoire algérien en passant par un ami à Oran puis chez des amies de la cité universitaire de Boumerdès. Car, comme on a pu constater dans ses propos, elle a perdu tout espoir de quitter le pays légalement c'est ce qui l'a poussée à arrêter une stratégie pour quitter par voie illégale et se lancer vers un avenir incertain dans des conditions imprévisibles.

Cette informatrice nous a clairement avoué que ses parents, qui voulaient la marier de force, l'ont poussée à prendre une décision aussi grave. Elle nous a raconté le début de toute l'histoire. Premièrement, elle nous a dit que lorsqu'elle était une jeune étudiante en langue italienne à Alger, elle a dû abandonner ses études sur ordre de sa famille suite à la négligence de sa formation après avoir fréquenté un jeune homme comme elle le déclare. Elle ajoute qu'elle a été forcée à mettre le voile, à couvrir ses cheveux et à se marier. Nous illustrons ses propos dans ce passage de l'entretien qu'elle nous a accordé :

La raison qui m'a vraiment poussée à prendre ma décision était le fait que mes parents ne voulaient pas comprendre que moi je ne voulais pas me marier.

Elle ajoute qu'elle a accepté de se marier juste pour reconstruire sa relation avec ses parents et pour échapper au premier problème. Mais ce dernier n'a fait qu'empirer les choses avec ses parents et lui a fait vivre un deuxième calvaire. C'est là qu'elle s'est enfuie de la maison alors qu'il restait juste un mois pour son mariage. Elle a pris tout son argent, ses bijoux en or, ceux de sa mère et tout ce qui avait de la valeur. Puis, elle s'est réfugiée chez une amie à Tizi-Ouzou pendant une vingtaine de jours. Elle est allée ensuite d'une wilaya à une autre en espérant que les frontières ouvriraient bientôt. Cet espoir fut nourri par l'obtention d'un visa vers l'Italie grâce à l'aide de son ami. En outre, elle avait une tante veuve à Alger qui a demandé après elle, donc ses parents l'ont laissée partir pour la rejoindre. C'est pendant son séjour à Alger qu'elle a introduit une demande de visa.

Donc moi, j'avais une tante qui demandait après moi pour l'aider à la maison. Ma tante vivait à Alger, c'est ce qui m'a aidée à sortir de la maison seule. Et comme j'ai un ami qui vivait à Alger, il m'a aidée à obtenir un visa vers l'Italie. Donc je faisais mes papiers

de démarche en cachette sous prétexte que j'aidais ma tante. Je partais de bon matin, mon ami me récupérait pour faire mes papiers, j'ai eu mon visa ils m'ont donné un visa d'un mois. Malheureusement c'était la période du Corona, donc je n'ai pas pu aller.

Elle ajoute qu'à ce moment-là, elle avait juste hâte que les frontières s'ouvrent, mais malheureusement ce n'était pas le cas. C'est ce qui l'a amenée à s'enfuir et à prendre la décision de quitter le pays illégalement.

Moi j'avais toujours espoir que j'allais sortir avec mon visa au mois de septembre. Mais j'ai perdu tout espoir de sortir du pays avec mon visa d'une façon légale. Alors, là j'ai dit à mon ami aide-moi à partir d'une façon illégale, l'essentiel pour moi c'est de partir.

En analysant bien les informations recueillies pendant notre entretien avec Lyza, nous avons réalisé qu'elle vivait dans des conditions contraignantes, elle était face à beaucoup d'obstacles. Néanmoins, c'est une femme combattante qui a réussi à vaincre ses peurs.

Kenza âgée de 26 ans, mariée sans enfants est gérante d'un institut de beauté. Elle est l'aînée de sa fratrie. Elle nous raconte son parcours d'émigration illégale. Elle nous a avoué que c'est le poids de la société qui l'a poussée à prendre une telle décision. Elle nous a dit que son histoire a commencé à partir de son mariage avec un homme plus âgé. Elle venait juste d'avoir 18 ans quand on l'a mariée. Elle a rencontré beaucoup de problèmes dans son mariage ce qui a provoqué deux fausses couches. C'est là qu'elle a décidé de chercher une solution à ses difficultés. Elle commence par divorcer espérant que la séparation sera salvatrice. Mais c'était à partir de là que les plus grands problèmes ont commencé vu que la femme divorcée est exposée à toute sorte de médisances dans la société kabyle. Elle ajoute qu'elle était victime des soupçons des villageois. Selon ses dires, elle n'avait pas d'autre choix que de quitter le pays illégalement, puisque ses demandes de visa d'études n'ont pas abouti.

L'idée de quitter l'Algérie m'est venue juste après mon divorce. Les problèmes que j'avais avec mon mari sont dûs à sa mère, elle était la source de mes problèmes. Elle ne voulait pas que je continue mes études, elle m'a rendue la vie impossible à vivre. Lui, il suivait les instructions de sa mère, il me frappait ... À cause de tous ces problèmes et le stress, j'ai fait deux fausses couches.

J'ai pris la décision de divorcer, dans ma tête c'était la solution à mes problèmes. Mais hélas, je me suis retrouvée dans un cauchemar sans fin. Je me suis retrouvée divorcée à

l'âge de 21ans, tout le monde au village me regardait de travers. J'étais le centre des conversations, chose qui pesait sur moi.

Dans ce passage elle nous raconte comment et quand elle a pris la décision de partir illégalement :

Donc après plusieurs refus, je n'avais pas le choix que de quitter l'Algérie d'une façon illégale en passant par la mer et... la mort. L'idée de quitter l'Algérie de cette façon m'est venue parce que j'ai une connaissance qui organise ces traversées.

Kenza n'a pas accepté de vivre dans un environnement hostile à ses aspirations de jeune fille. Elle a décidé de se battre et de se jeter dans une aventure dont la fin est inconnue.

2. Les démarches suivies pour partir illégalement

Après avoir pris la décision de quitter le pays illégalement, elles ont commencé à faire des recherches pour entamer les démarches nécessaires dans le but de partir illégalement sans qu'elles se fassent arnaquer. En effet, il est courant que les réseaux qui organisent ces sorties soient des imposteurs qui subtilisent l'argent des candidats à la *harga*. Les femmes interviewées ont réussi à partir sans qu'elles soient victimes de ces pratiques. Cela revient au fait qu'elles ont des contacts de confiance qui connaissent des réseaux fiables. Elles ont pu négocier le prix et le jour et le point de départ de la sortie. Grâce aux entretiens menés auprès d'elles, nous avons tiré quelques informations et connaître les profils des personnes qui les ont aidé, le prix qu'elles ont payé et le lieu de l'embarquement.

Lyza nous a raconté qu'elle est partie grâce à son ami qui l'a assistée dans les démarches pour l'obtention de son visa vers l'Italie. Il l'a aidée à trouver le guide, puisqu'elle lui a dit qu'elle doit quitter avant que ses ressources se tarissent et qu'elle soit obligée de vivre dans la rue. Son ami l'a aidée pour qu'elle puisse quitter le pays sans crainte. Elle nous a déclaré le montant qu'elle a payé c'est-à-dire 300 mille dinars.

Mon ami m'a présentée le guide de ces sorties donc j'ai parlé avec lui. Il m'a fixé rendez-vous pour le mois d'octobre 2020. Nous sommes partis de la wilaya de Boumerdes. Je suis restée dans la cité de Boumerdes un mois et demi, je suis partie avec un groupe de 16 personnes.

Pour le cas de Kenza, le guide était une connaissance familiale, elle a dû juste négocier le prix et le jour du départ.

L'idée de quitter est venue parce que j'ai une connaissance familiale qui organise ces sorties-là. C'est pour cela que j'ai pris ma décision, puisque ce qu'on craint le plus dans ces sorties c'est le guide ... Donc de ma part, je n'avais pas de soucis à me faire...C'est là où il m'a communiquée le prix qui est de 65 millions [650 mille dinars] pour la traversée, le point de départ était à Oran.

Elle a ajouté que la connaissance l'a appelée et lui a communiqué que la sortie se fera dans trois jours. Celà était après que le groupe de 10 personnes était au complet. Elle est partie le rejoindre à Oran. Cette femme nous a raconté comment elle a raté sa tentative de fuir le pays à cause des conditions climatiques instables et critiques. Pour cela, elle a dû patienter à Oran 25 jours pour que la mer soit stable. Elle nous a confié qu'elle ignorait le jour de leur départ. Elle a vécu des semaines de stress et de désespoir jusqu'à ce que la mer retrouve sa stabilité, le vingt-cinquième jour.

Pour la traversée, il faut qu'on soit un groupe de 10 personnes minimum. On m'a contactée et on m'a dit qu'il faut que je vienne car la sortie est prévue dans trois jours. Mais nous n'avons pas pu quitter le jour convenu puisque la mer était agitée... On est resté 25 jours à attendre que la mer soit stable, pour partir.

Les deux femmes avaient de la chance d'avoir des gens qui les ont aidées à avoir des guides de confiance grâce à leurs connaissances. Elles ont réussi à payer les guides et à se rendre sur le lieu du départ selon le rendez-vous fixé.

3. La traversée de tous les risques

La traversée est le point le plus redoutable puisque à ce moment-là elles se sont jetées dans la mer avec le risque de se noyer. Ces traversées font de la mer un bassin mortifère puisqu'on « évalue à 30 000 le nombre de morts en Méditerranée entre 2000 et 2017 »⁶. Les événements liés à ce genre de « voyage » alimentent les peurs des candidats qui appréhendent ainsi l'éventualité d'une mort qui les guettent au moindre accident. Les deux femmes interviewées ont choisi de passer par la mort et la mer malgré tous ses risques. Elles nous racontent leur aventure du point de départ jusqu'à l'arrivée en Espagne. Elles sont passées par le même parcours c'est-à-dire la mer Méditerranée, mais le point de départ est

⁶ Wihtol de Wenden Catherine, « L'Europe et les migrations en Méditerranée », *Les Cahiers de l'Orient* 2018/1(N°129), p. 107

différent d'une jeune femme à l'autre et les conditions par lesquelles elles sont passées étaient tout autant. L'une d'elle a falli perdre sa vie au large ; l'autre a connu une traversée plutôt calme.

Dans le passage qui suit, Lyza nous raconte sa traversée et les étapes par lesquelles elle était passée. Avant l'arrivée sur place, la plage de départ puis les conditions de la traversée.

Je me suis déplacée avec deux autres personnes candidates au départ. Il y avait des gens qui nous ont aidés, ils nous ont fait déplacer trois, trois dans des véhicules. Nous sommes arrivées sur la plage appelée « Salines ». Donc le temps où ils ont pris le gasoil, nous nous sommes abrités dans une baraque qui était un fastfood abandonné. La barque est arrivée au bord de la mer, du côté de Zemmouri. Puis quand on était sur place, il l'a déplacée vers les Salines. Ils ont embarqué le gasoil puis nous avons embarqué rapidement pour que la police ne nous surprennent pas. Il était 23h 30. Là on a pris le large. La distance entre le point de départ et Palmas de Majorca est de 310 kilomètres .

Dans le passage qui suit, elle nous raconte son expérience lors de la traversée. Elle était dans une angoisse et un stress permanent car elle se disait qu'à tout moment la marine les croiserait et que si ce scénario se réalise, elle perdrait tout. Et effectivement, ils ont été surpris par un navire mais vu que le guide avait son frère qui travaille dans la marine, ils n'ont pas été arrêtés.

À notre démarrage nous avons tout éteint, même le GPS que nous avons emmené avec nous. On le met en marche juste pour voir si nous sommes sur le bon chemin pour ne pas attirer l'attention pour que les radars de la marine ne nous repèrent pas. Nous avons avancé pendant cinq heures, nous sommes sortis de la zone de l'Algérie. Avant de franchir cette zone, nous avons croisé la marine, mais on ne nous a rien fait vu que le frère du guide était dans la marine. Pour éviter les autres navires, le guide conduisait en zigzag. Donc, nous avons pu les éviter. Lorsque nous avons dépassé les eaux territoriales de l'Algérie, nous avons allumé nos téléphones, la nuit est tombée nous avons continué à avancer toute la journée. Ce qui nous a aidés c'est que la mer était stable. À la deuxième nuit, on voyait les montagnes d'Espagne. Mais nous avons dû continuer quatre heures de chemin. Nous avons croisé la Guardia Civil [la gendarmerie espagnole]. Ils ont appelé la marine de sauvetage « Salvamento marítimo », les gardes ont pris notre barque, puis ils nous ont emmenés.

Lyza a réalisé son projet avec succès. Elle n'est pas revenue sur sa décision, elle a su garder son calme et refoulé son angoisse qui est selon elle la pire chose à ses yeux. En effet, elle s'est retrouvée dans une sorte de vide pendant presque 24 heures. Elle a dû passer deux

nuits seule face à 16 hommes qui étaient avec elle dans cette traversée. Néanmoins, elle a réussi à faire aboutir son projet de rejoindre l'Europe.

Kenza nous raconte sa traversée et les étapes depuis le point de départ, l'heure de l'embarquement, les difficultés rencontrées en mer et combien d'heures elle est restée sur l'eau avant son arrivée en Espagne. Elle est passée par plusieurs étapes et plusieurs contraintes mais elle est arrivée saine et sauve.

Dans ce passage elle nous raconte ce qu'elle a fait avec les autres émigrants clandestins partis avec elle, avant leur arrivée à la plage de départ.

À 20h, je suis sortie pour rejoindre le guide et les autres, on s'est déplacé à trois, trois pour que la police ne supçonne pas qu'on va quitter le pays illégalement. Nous sommes arrivés dans une forêt à côté de la plage vers minuit, on a fait beaucoup d'arrêt pour que le temps passe et que la police ne nous trouve pas. Les autres, comme ils sont des jeunes hommes, ils ont transporté le gasoil tout le long du chemin jusqu'à la barque. Nous sommes arrivés à la plage à 2h du matin. À notre arrivée, on a dû attendre la barque puisqu'elle était loin du sable. À son arrivée, ils ont chargé le gasoil, nous avons embarqué puis le guide nous a fouillé un par un.

Dans le passage qui suit elle nous raconte le point de départ et toute la traversée, étape par étape :

Et là on a démarré, quand on a avancé un peu la barque a pris le filet de l'espadant et le guide la déchiré. Puis on a continué à avancer normalement. Quand il nous restait deux heures pour arriver en Espagne, la mer s'est agitée. La barque était envahie par l'eau, mais nous avons réussi à la faire évacuer et ce grâce au bidon de gasoil qu'on n'a pas jeté, c'est ce qui nous a sauvé. Donc on a continué à avancer et quand il ne nous restait qu'une heure pour notre arrivée, on voyait les montagnes d'Espagne apparaître de loin. On a passé 18 heures sur l'eau.

Kenza a rencontré plusieurs contraintes, elle a failli perdre la vie lors de la traversée. Néanmoins, elle a réussi à atteindre l'Europe.

En analysant les informations recueillies pendant nos entretiens, nous avons essayé de comprendre comment nos interviewées n'avaient pas peur de la mort, comment elles se sont jetées dans une aventure incertaine. Mais, elles ont réussi à rejoindre la rive nord de la Méditerranée malgré les risques de la traversée.

4. De l'autre rive de la mer

Une fois de l'autre côté de la mer, les jeunes femmes nous racontent comment elles sont arrivées en Espagne et comment elles ont procédé pour traverser la frontière vers la France sans que la police les arrête. Puis, elles nous décrivent leur arrivée en France: les conditions de leur vie sans papiers ; les personnes qui les ont accueillies ainsi que les démarches entreprises pour se reconstruire et mener leur vie clandestinement. Leurs parcours de vie sont relativement semblables à de nombreux migrants qui rompent avec une socialisation fondée sur les liens de famille. Ce déchirement entraîne « la reconstruction d'une identité individuelle fondée sur des éléments personnels est enrichie par des expériences collectives dans le pays d'installation et par des éléments conférés à l'appartenance au pays d'origine ».⁷ Les clandestins cherchent alors à s'insérer dans la vie sociale du pays d'accueil en intégrant des groupes fondés sur l'appartenance culturelle au même pays d'origine. En suivant les récits de nos interlocutrices, nous constatons que « ce sont les réseaux communautaires, porteurs de multiples engagements, qui constituent les liens les plus solides dans le processus migratoire illégal »⁸.

Lyza nous raconte son arrivée en Espagne et comment elle a vécu les premiers moments dans ce pays. Puis, elle détaille son périple vers la France et les conditions qui lui ont permis de se reconstruire une fois dans l'Hexagone. Pour illustrer, voici ses propos :

À notre arrivée en Espagne, on est resté un mois et demi vu que c'était le Corona virus Les autorités espagnoles n'avaient d'autre choix que de nous garder confinés. Elles étaient obligées de nous accueillir, donc moi je suis restée dans le centre un mois et demi. Les associations nous ont vraiment aidés et prit en charge. On a reçu beaucoup d'aides comme les vêtements, la nourriture, l'abri. C'était bien, je ne m'attendais pas à tout ça.

Elle ajoute :

J'ai vécu un mois et demi dans le centre c'était sans travailler, mais j'ai bien mangé. Il y avait tout le confort et ce grâce aux associations privées et étatiques qui nous ont pris en charge. Ce qui m'a soulagée, c'est qu'à mon arrivée il y avait beaucoup de femmes et filles émigrées comme moi.

⁷ Otmani Rim, « Invisibilité sociale et intégration communautaire : l'expérience migratoire illégale des jeunes algériens », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 69-70 | 2015.

⁸ Ibid.

La période de confinement arrivant à son terme, les migrants devaient quitter le centre de rétention. Lyza, qui voulait rejoindre la France, entame un autre voyage lors duquel elle devait éviter d'être appréhendée par la police.

La période d'un mois et demi était la période de confinement. Et vu que moi dans ma tête, je n'avais pas l'Espagne comme destination d'installation, je suis partie en France. J'ai pris un billet de train, je suis allée en France.

Dans le passage suivant, elle nous raconte les étapes par lesquelles elle est passée. Elle savait où aller et qui l'accueillera une fois arrivée :

Avant mon départ, c'est-à-dire la veille de mon départ d'Espagne vers la France, j'ai appelé ma copine de chambre à la cité universitaire d'Alger pour qu'elle m'aide à trouver où je vais aller puisqu'elle a beaucoup d'amies qui vivent en France. Donc, je lui ai demandé de me rendre service. Elle m'a donnée les contacts de deux copines à elle. Je les ai appelées pour leur communiquer l'heure de mon arrivée pour qu'elles viennent me chercher une fois là-bas. Elles m'ont emmenée chez elles, elles m'ont hébergée et m'ont fait visiter les places et m'ont faite découvrir les rues. Je suis restée deux mois avec les filles. Quoique ce soit un contact qui nous a réuni, elles étaient vraiment là pour moi.

À son arrivée en France, Lyza a trouvé celles qui l'ont aidée et bien accueillie. Dans le passage qui suit elle nous raconte comment elle a réussi à se reconstruire et à se marier et rétablir un lien fort avec ses parents après l'avoir perdu quand elle était en Algérie.

Elles m'ont appris tout ce que je devais apprendre durant la période de deux mois. Entre-temps, je cherchais du travail, j'ai fini par trouver un emploi dans une boulangerie. Je les aidais dans les dépenses. Pendant que je travaillais dans la boulangerie, j'ai rencontré un homme qui vivait en France d'une façon illégale. Nous sommes restés ensemble en s'appelant. Puis nous nous sommes mariés suivant la loi islamique c'est-à-dire sur la base de la « fatiha ». Quand j'étais en France, mes parents ont pris la peine de rompre mon premier mariage. Ils ont profité du fait que c'est le corona virus, ils ont dit que mon mari m'a emmené en France avec lui.

On comprend que c'est grâce à la pandémie que ses parents ont pu sauver la face au village. C'est comme ça qu'ils ont pu lui pardonner. Elle ajoute dans le passage suivant qu'elle a réussi à avoir la paix intérieure et vivre heureuse sans crainte :

Après l'accord de mes parents, je me suis installée avec lui et je suis tombée enceinte de mon petit garçon qui a maintenant deux ans. Je me suis occupée de mon fils et mon mari travaille pour subvenir à nos besoins. Mais quand il va grandir je vais reprendre le travail.

Elle ajoute sur ses parents :

Je m'entends très bien avec eux, ils ont vu que je suis arrivée en France. Je n'ai pas fait quelque chose de mal, je me suis mariée.

Kenza nous raconte dans quelles circonstances elle a quitté l'Espagne, comment elle a réussi à rejoindre la France, les difficultés rencontrées ainsi que les personnes qui l'ont aidée en Espagne et en France. Elle nous a confié son angoisse et ses craintes en se déplaçant d'Espagne vers la France. Elle dû courir pour fuir la police, elle a croisé sur son chemin des migrants qui l'ont aidée dont un Marocain qui l'a orientée vers la rue qu'elle doit emprunter pour échapper à la police. Puis la femme originaire du Maroc qui l'a aidée à prendre un taxi pour qu'il l'emmène à la gare. Pour illustrer nos propos, voici ce qu'elle nous déclare :

Une fois arrivée en Espagne à 19 h, il y avait encore de la lumière. On a marché sur la plage et on a croisé un jeune homme marocain qui a reconnu que nous étions des *haraga*. Il nous a orientés vers une direction non fréquentée par la police et la gendarmerie. On a suivi ses conseils, on a continué à marcher presque 5 kilomètres. On est arrivé dans une petite ville qui s'appelle Almería, on était très affamé. Donc on est entré dans un restaurant pizzeria. Par chance, c'était une Marocaine. Donc on a mangé et elle nous a gentiment aidé. Elle a appelé un taxi qui nous a conduit vers la gare d'Almería. Le taxi nous a emmenés jusqu'à Barcelone, à Barcelone on a attendu jusqu'à 16h de l'après-midi. Comme il y avait un jeune de ma région qui a appelé son frère pour le récupérer, je suis partie avec eux à Toulouse. Après, j'ai contacté mon cousin pour m'emmener à Paris.

À son arrivée en France, elle n'était pas seule, son cousin l'accueillit chez lui durant deux mois. Mais comme il voulait qu'elle soit sa femme, et qu'elle ne voulait plus se remarier, elle quitta le domicile. Elle s'est installée avec un groupe d'amies puis elle a cherché du travail. Elle alterne entre deux emplois, un dans une boulangerie et l'autre dans un restaurant pour aider dans les dépenses :

À mon arrivée en France, mon cousin m'a accueillie, je suis restée deux mois chez lui. Il m'a faite découvrir les rues, les places et il m'a aidée à avoir un travail dans une boulangerie. Après avoir vécu chez-lui, alors que moi je n'avais pas l'idée de me remarier, mon cousin me propose à plusieurs fois de me marier avec lui. Moi je ne voulais pas me marier mais plutôt me consacrer à mes projets. Comme il ne voulait pas entendre raison, j'ai dû quitter sa maison et me diriger vers une amie que j'ai connue en France, elle est aussi une migrante. Elle a compris dans quelle galère j'étais, elle a joliment proposé de m'héberger quelque temps. Entretemps, je cherchais un autre travail donc mon amie m'a dit qu'elle a un ami qui a un restaurant et qu'elle allait lui proposer de m'embaucher. Comme je ne voulais pas être un fardeau sur le dos des autres, j'alterne entre deux boulots et je ne dors que trois heures par nuit pour les aider dans les dépenses.

Dans ce passage elle nous raconte comment elle a pu se surpasser et vivre avec honneur même si elle vivait sans papiers. Elle a consacré tout son temps au travail, elle a dû travailler jour et nuit pour économiser de l'argent, réaliser un projet à long terme et aider ses parents qui sont en Algérie. Pendant cette période, elle a rencontré un homme avec qui elle a refait sa vie, elle s'est remarié mais elle n'a pas eu d'enfants. Ces dernières années, elle a réussi à ouvrir son spa grâce à son conjoint puisqu'elle n'a pas encore ses papiers :

En arrivant en France, je me suis consacrée au travail mon but était de travailler et de mettre de côté le maximum d'argent. J'ai dû franchement cravacher pendant six ans depuis 2018 jusqu'à ce jour donc le but que j'ai tracé dans ma tête, je vais le réaliser. Dans cette période, alors que moi je ne voulais pas me remarier à cause du passé, dans ma tête j'ai toujours gardé que tous les hommes sont comme mon ex-chose. Mais avec le temps, j'ai rencontré un homme qui a compensé toutes mes douleurs et mes peines, je l'ai rencontré au restaurant où je travaillais avant. En premier lieu, il était juste mon ami, on se racontait nos vies et nos délires. Mais le destin a décidé autrement, donc je me suis remarié avec lui. Il était toujours là pour moi. Je n'ai pas encore mes papiers, j'attends toujours mes papiers, mon mari a ouvert un spa en son nom qui est à la base mon spa, que j'ai réussi à avoir avec l'argent que je mettais de côté. Entretemps, je n'ai pas oublié mes parents, je leur envoie chaque mois de l'argent. C'est vrai que c'était une grande décision, la plus dure décision que j'ai prise de ma vie, mais je n'ai jamais regretté. C'est grâce à ce risque que j'ai pu devenir la femme que je suis aujourd'hui.

Conclusion

L'examen des trajectoires migrantes des enquêtées nous montre le poids des événements dans un parcours de vie. La décision de migrer illégalement, de surcroît en prenant le risque de périr en mer, nous conduit à lier les positions sociales occupées par nos interlocutrices avec les ruptures qui les ont orientées vers une entreprise fortement risquée. L'aspiration à se reconstruire ailleurs ne s'arrête pas face à des obstacles que l'on pourrait qualifier de dissuasifs dans des conditions différentes.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre travail de recherche porte sur les femmes émigrées de la commune de Boudjima. Nous l'avons structuré en quatre chapitres. Le premier porte sur la méthodologie ; le deuxième est consacré à l'émigration dans la région kabyle et l'évolution de l'émigration féminine à travers le temps ; le troisième se base sur les entretiens menés auprès des migrantes qui ont quitté légalement le pays ; le quatrième est consacré aux informatrices qui ont quitté le pays d'une façon illégale.

Nous avons mené notre enquête auprès de jeunes femmes qui ont réussi à quitter le pays soit d'une façon légale soit illégalement. Nous avons tenté de saisir leurs parcours et leurs vécus partant de leur village jusqu'à leur arrivée à destination et leur reconstruction dans le pays d'accueil.

Nous avons introduit notre problématique qui est la source de notre travail de recherche. Elle est alimentée par notre curiosité sur l'émigration féminine dans la commune de Boudjima et notre parcours universitaire marqué par un enseignement sur cet objet. L'observation et les lectures nous ont amenés à poser ces grandes questions : comment elles ont pu émigrer seules ? Et est-ce que cette migration pose un problème dans la société kabyle notamment dans la commune de Boudjima ? Quelles sont les causes et les conséquences de l'émigration féminine ? Nous avons tenté de répondre à notre problématique et aux questionnements grâce aux entretiens menés auprès des informatrices qui nous ont raconté comment elles ont réussi à quitter le pays et ce qui les a poussées à le faire.

Par la suite, nous avons confirmé nos hypothèses à travers notre enquête de terrain et les informations recueillies auprès de nos enquêtées. Nous avons constaté que les femmes émigrent pour améliorer leur vie économique et sociale, beaucoup à cause des conditions sociales qui pèsent sur elles. Leur principal objectif « est moins d'accomplir un projet d'émigration que d'échapper, pour ne pas dire de fuir, un ordre moral et social »¹. En analysant les trajectoires de nos enquêtées, nous concluons qu'il s'agit dans leurs cas d'un « exil éthique et moral »² contraint par des conditions objectives liées à la position sociale occupée par chacune d'elles et à des séquences décisives - pour l'accomplissement de leur projet de départ – relevées dans leurs récits biographiques. L'émigration féminine est en outre rendue possible par des changements constatés dans la société kabyle qui, sous couvert de projets d'études et de

¹ Chachoua Kamel, « Un délire bien fondé », op.cit.

² Ibid

Conclusion générale

regroupement familial, autorise les femmes à quitter le groupe d'appartenance et à se soustraire par là à son contrôle.

Ces changements ont permis l'émergence d'une individualité renforcée par le capital culturel des jeunes femmes acquis lors de trajectoires scolaires qui contribuent largement à légitimer leur mobilité.



Bibliographie

Ouvrages

- Mazzella Sylvie, *Sociologie des migrations*, Paris, PUF, Collection « Que-sais-je ? », 2021.
- Peneff Jean, *La méthode biographique. De l'Ecole de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Schmoll Camille, *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, Paris, La Découverte, 2020.

Articles de revues

- Bessin Marc, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales* 2009/6 (n° 156).
- Boukha-Hassane Rafik et Talahite Fatiha, « La féminisation de l'immigration algérienne dans les pays de l'OCDE au tournant du XXI^e siècle », *Hommes & migrations*, 1311 | 2015 Femmes et migrations.
- Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin 1986.
- Chachoua Kamel, « Un délire bien fondé », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 144 | novembre 2018.
- Cohen Muriel, « Contradictions et exclusions dans la politique de regroupement familial en France (1945-1984) », *Les annales de démographie historique* 2014/2 (N°128).
- Cohen Muriel, « L'immigration algérienne postindépendance : l'enracinement à l'épreuve de l'exclusion » *Le mouvement social*, n°258, 2017/1.
- Dubar Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines* N°29, 1998.
- Guichard Jean, « Acteur social », *Orientation et insertion professionnelle*, 2007.
- Hunyadi Mark, « Acteur ou agent : les usages de la règle », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121 | 2001.
- Hyànková Tereza, « L'immigration des Kabyles d'Algérie en république tchèque », *Etudes du CEFRES* n°6, décembre 2005.
- Khellil Mohand, « L'émigration algérienne en France au XX^e siècle », *Hommes & Migrations* n°1295. Dossier /Algérie-France, une communauté de destin.
- Laborde Caroline, Lelièvre Éva, Vivier Géraldine, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », *Population*, 2007/3 (Vol. 62).
- Meynier Pierrette et Gilbert, « L'immigration algérienne en France : Histoire et actualité », *Confluences Méditerranée*, 2011/2 N° 77.
- Morokvasic Mirjana, « L'(in)visibilité continue », *Cahiers du Genre* 2011/2 (n° 51).

Bibliographie

- Otmani Rim, « Invisibilité sociale et intégration communautaire : l'expérience migratoire illégale des jeunes algériens », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 69-70 | 2015.
- Peneff Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, vol. 7, n°27, Troisième trimestre 1994. La biographie. Usages scientifiques et sociaux.
- Sayad Abdelmalek, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 15, juin 1977.
- Sayad Abdelmalek, « Aux origines de l'émigration kabyle ou montagnarde », *Hommes et Migrations*, n°1179, septembre 1994. Les Kabyles. De l'Algérie à la France.
- Wihtol de Wenden Catherine, « L'Europe et les migrations en Méditerranée », *Les Cahiers de l'Orient* 2018/1(N°129).

Thèses

- Muriel Cohen, *Des familles invisibles: politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, thèse pour le doctorat d'Histoire, 2013.

Dictionnaires et encyclopédies

- Direche-Slimani Karima, « *Kabylie : L'émigration Kabyle, entre tradition économique et histoire politique* », *Encyclopédie berbère*, [En ligne], 26 | 2004.

Références en ligne

- Harzoune Mustapha, « Les migrations de femmes sont-elles différentes de celles des hommes ? », Musée de l'histoire de l'immigration, Paris, 2022.

Documents administratifs

- Rapport d'orientation, aménagement et règlement de la commune de Boudjima.

Agzul s tmaziyt

Tazrawt-nney, d tin i d-yuwin yef usentel n tmeddurt n tlawin timinigin deg tyiwant n Buğima. Nebda amahil-nney yef ukkuḥ n yihricen :

Ahric amenzu, nemmeslay-d yef tesnarayt akked takkayin i nessemres i wakken ad nessali tazrawt-agi.

Ahric wis sin, yuwi-d yef umezruy n yinig aqbayli anda i d-nuwi awal yef yizemzan ixataren segmi yebda yinig deg yiseggasen yezrin. Nuwi-d awal yef yinig agensay d yinig azɣaray syin nuḡal-d yer yinig n tlawin s ttawil n usdukkel almessaw.

Ahric, wis kraḍ, nuwi-d awal yef tudert n tlawin-agi i yettinigen anda i tent-nesteqsa yef umezruy-nsent deg ubrid-agi n yinig.

Ma d ahric aneggaru, d win i d-yuwin yef tewtilin d tmeddurin n tlawin-agi timinigin deg tmurt n yinig d taekkemt i tent-zerzan yer tmetti taberranit.

Yer taggara, nezmer ad d-nin timetti taqbaylit, d tin i yeğgan tameṭṭut ad tinig weḥd-s deg tallit tamirant anda tameṭṭut taqbaylit tuyal d tilellit, ur telli ara am zik ddaw n uswaḍ anmetti.